

## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

### Sommaire :

I. Cadre général du budget.....	page 02
II. Section de fonctionnement.....	pages 03 à 06
III. Section d'investissement.....	pages 07 à 08
IV. Dépenses.....	page 09
V. Recettes.....	page 10
VI. Fiscalité communale.....	page 11
VII. Emprunts.....	page 12
VIII. Personnel.....	page 13
VI. Vue d'ensemble prévu et réalisé.....	pages 14 à 15
X. Répartitions et ratios.....	pages 16 à 19
X. Clôture et résultat.....	page 20





## I. CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la mairie.

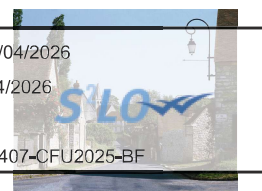
Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires (annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité) et constitue l'un des actes obligatoires du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire et a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès du département, de la région et de l'état chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité :

- . D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement),
- . De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et est liée aux projets de la commune à moyen et long termes.



## II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Fonctionnement : dépenses réelles (mandats) : 214 857.89€**

**. Poste 011 = Les charges à caractère général : 83 321.88€**

. Consommation d'eau : 768.71€

. Électricité : 10 046.40€ - Les dépenses d'éclairage public restent, malgré l'installation d'un éclairage à leds, importantes (environ 50% de la facture globale), de même que la facture mairie/école (37% de la facture globale).

. Fuel : 7 551.77€ : la consommation est de 4 945 litres sur 2025 (25% supérieure à 2024) pour les 2 premières factures. Un plein supplémentaire a été fait le 30 décembre (1 870 litres à 1€059). Le prix du litre était de 1€14 en début d'année.

. Carburant (1 414.72€) : coût des carburants utilisés par notre agent technique.

. Petites fournitures et outillage : 2 549.84€. Ce poste intègre en majorité les dépenses liées à l'achat de plantations, ainsi qu'aux produits ménagers par exemple.

. Vêtements de travail : 241.80€

. Fournitures administratives : 1 077.78€ (dont 564.62€ consacrés aux photocopies et refacturés pour partie au SIVOM -école).

. Téléalarmes : 629.00€ - 6 foyers équipés. Les tarifs seront en très nette augmentation sur 2026.

. Crédit-bail copieur et backup : 2 815.72 (contrat signé en 2022 pour 6 ans)

. Entretien des bâtiments : 13 583.02€. Ces travaux concernent la réfection de l'entourage de la cheminée au 3bis (1 400.30€), le remplacement des chauffe-eaux des logements des 5 et 5bis pour 2 821.52€, la réparation de la toiture de l'église après la tornade (2 700€). Les travaux réalisés dans l'école (6 661.20€) ont été réglés par la commune mais seront remboursés par le SIVOM.

. Entretien de la voirie, de bois et espaces verts : 18 039.69€. Ce poste comprend la tonte des espaces verts contigus à la voirie, la taille de haies et le fauchage des bas-côtés de voirie.

. Entretien du matériel : 4 025.64€ (dont 3 275.41€ d'entretien du matériel utilisé par l'agent technique et 790.69€ d'entretien des hydrants).

. Assurances : 2 998.34€ Après une augmentation de 10% en 2023, de 15% sur 2024, une nouvelle hausse des tarifs de l'ordre de 12% a été constatée sur 2025.

. Frais de réception : 3 820.73€ Ce poste comprend, entre autres, les frais inhérents aux vœux du Maire (1 101.01€), aux cadeaux de Noël des enfants, au petit journal (991.20€ pour 2 parutions), ...

. Location de nacelle pour les illuminations de Noël : 499.96€ (pas de facturation d'entreprise extérieure pour la pose/dépose)

. Frais postaux : 305.44€ et téléphoniques : 2 364.86€ dont 1 009.60€ pour l'école

. Frais de banque : 300€ pour le nouvel emprunt

. Adhésion et cotisations diverses : 3 117.04€ - 2 486.59€ sont facturés par les sociétés chargées de la gestion des logiciels métiers nécessaires à la gestion de la commune (ADICO et BERGER LEVRAULT)

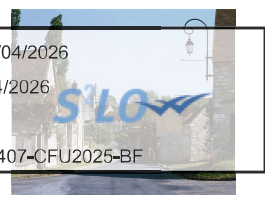
. Ménage dans les locaux : 3 126.01€ - il a fallu nettoyer l'église à 3 reprises à la suite de l'intrusion de chouettes -porte non fermée-

. Frais de rédaction de baux de location : 300€ (arrivée d'un nouveau locataire)

. Frais d'actes d'urbanisme facturés par la communauté de communes du Vexin-Thelle : 160€

. Taxe foncière et impôts sur logements vacants : 2 575€

**. Poste 012 = Les charges de personnel et frais assimilés : 79 248.06€**



## . Poste 014 = Les atténuations de produits : 4 188€

- . Contribution au Redressement des finances publiques : 1941€
- . Dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants : 270€
- . Prélèvement DILICO : 1 977€

### *Qu'est-ce que la contribution au redressement des finances publiques ?*

La contribution au redressement des finances publiques concerne les collectivités territoriales et leur part dans la dépense totale et le déficit public. Cette contribution est calculée en fonction des recettes réelles de fonctionnement des collectivités et est destinée à aider à réduire les déficits de l'État et de la sécurité sociale. Les mesures spécifiques pour 2025 incluent une hausse des cotisations au régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, un gel de la TVA versée aux collectivités, des baisses de crédits budgétaires de l'État, une réduction de certains prélèvements sur les recettes de l'État, et un prélèvement sur les recettes fiscales des collectivités, le « Dilico ». Ces mesures visent à inciter les collectivités à modérer leurs dépenses et à stabiliser ou améliorer leur solde financier.

### *Qu'est-ce que DILICO ?*

L'article 186 de la loi de finances pour 2025 crée le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales, le « DILICO ».

Ce dispositif prévoit de prélever un certain nombre de collectivités sur leurs douzièmes de fiscalité jusqu'à atteindre une contribution totale d'un milliard d'euros, là où le fonds de réserve devait ponctionner 450 collectivités pour un prélèvement total de 3 milliards d'euros.

Le DILICO offre une philosophie différente puisqu'aucune collectivité territoriale ne pourra être exonérée du fait de sa taille.

Le prélèvement d'un milliard d'euros sera réparti de la manière suivante en 2025 :

- 250 millions d'euros sur les communes
- 250 millions d'euros sur les EPCI
- 220 millions d'euros sur les départements
- 280 millions d'euros sur les régions

Pour cibler les collectivités contributrices, en particulier celles du bloc communal, un indice synthétique de ressources a été créé, composé à 75% du potentiel financier par habitant et à 25% du revenu par habitant. Seront prélevées les collectivités disposant d'un indice supérieur de 10% à la moyenne.



**. Les autres charges de gestion courante : 41 601.66€**

. Les dépenses liées aux élus : 23 434.62€

. Le fonctionnement des écoles : 13 614.12€ - dont 2 132€ ont été versés pour la scolarisation des enfants de REILLY qui vont à l'école de CHAUMONT-en-VEXIN

. Les subventions aux associations : 4 400€

SPA SPA	250.00 €	250.00 €
ASCR REILLY	3 000.00 €	3 000.00 €
ASRGYMREVEILLON	300.00 €	300.00 €
CLUB AINES DU REVEILL	200.00 €	200.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	350.00 €	350.00 €
APE REVEILLON	300.00 €	300.00 €

. Les frais SACEM : 152.01€

**. Les charges financières : 6 498.29€** il s'agit du paiement des intérêts des emprunts - le remboursement du capital figure en investissement-

**Fonctionnement - dépenses d'ordre (mandats) : 8 345.34€**

Il s'agit de l'amortissement sur les travaux d'éclairage public (amortissement sur 10 ans)



## Fonctionnement : recettes réelles (titres) : 256 310.70€

### . Poste 70 = Les produits et services : 1 711.66€

- . Vente de concessions dans le cimetière : 501€
- . Droits de stationnement et location voie publique : 758€
- . Refacturation aux locataires de la taxe sur les ordures ménagères : 452.66€

### . Poste 73 = Impôts et taxes : 110 345.91€

- . Reversement par la CCVT des taxes perçues sur les entreprises (ancienne CFE) : 64 517€
- . FNGIR : 23 985€ (Le Fond National Individuel de Garantie des Ressources est un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle pour chaque collectivité territoriale)
- . DMTO : 21 843.91€ Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sont un impôt partagé entre les départements, les communes et l'État lors des transactions immobilières

### . Poste 731 = Impôts directs : 67 819.00€

### . Poste 74 = Les dotations et participations : 49 234.31€

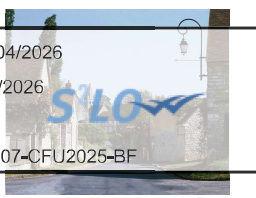
- . Dotation aux élus locaux : 6 352€
- . FC TVA : 3 178.31€ (remboursement partiel de la TVA réglée sur des dépenses de fonctionnement concernant la voirie et les immeubles hors locations)
- . Compensation au titre de l'exonération au titre de la taxe foncière : 39 704€

### . Poste 75 = Autres produits de gestion courante : 27 198.11€

- . Loyers : 27 137.72€
- . Autres produits : 62.10€

### . Poste 76 = Produits financiers : 1.71€ (actions banque)

A noter : le report à nouveau de 2024 est de 276 679.52€



## III. SECTION D'INVESTISSEMENT

**Investissement - Dépenses réelles (mandats) : 159 893.58€**

. Les opérations d'équipement : 139 880.43€

. Travaux ferme à Blot : 123 888.13€

. Achat de terrains nus : 2 581.34€ (régularisation achat terrains « LE MARAIS »)

. Création columbarium : 12 557.76€

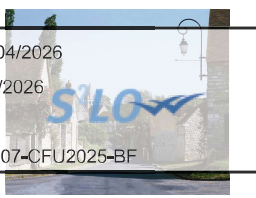
. Installation grille portail mairie : 520.80€

. Achat d'un isoloir : 332.40€

. Poste 16 = les emprunts : 19 365.15€ il s'agit du paiement du capital des emprunts – le remboursement des intérêts figure en fonctionnement-

. Dépôts et cautionnements : 650€ (remb. caution locataire sortant)

A noter : le report à nouveau de 2024 est de – 93 934.52€



**Investissement : recettes réelles (titres) : 408 971.77€**

. Poste 16 = Dettes assimilées : 300 650€ (versement emprunt pour 300 000€ - cautions appartements des 5bis pour 650€)

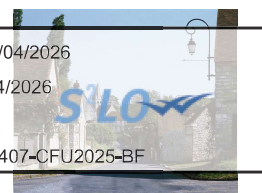
. Poste 10 = Dotations, fonds divers, réserves : 108 321.77€

. FC TVA : 14 387.25€ (remboursement d'une partie de la TVA réglée sur les amortissements hors locations)

. Affectation du résultat : 93 934.52€ L'affectation du résultat consiste à déterminer la destination des bénéfices ou la gestion des pertes constatées à la clôture d'un exercice comptable.

**Investissement : recettes d'ordre (titres) : 8 345.34€**

Il s'agit de l'amortissement sur les travaux d'éclairage public (amortissement sur 10 ans)



## IV. DÉPENSES

COMMUNE DE REILLY - COMMUNE DE REILLY - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	127 923,00	83 321,88	0,00	83 321,88	65,13	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	79 500,00	79 248,06	0,00	79 248,06	99,68	0,00
014	Atténuations de produits	4 977,00	4 188,00	0,00	4 188,00	84,15	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	51 400,00	41 601,66	0,00	41 601,66	80,94	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>263 800,00</b>	<b>208 359,60</b>	<b>0,00</b>	<b>208 359,60</b>	<b>78,98</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	11 450,00	6 498,29	0,00	6 498,29	56,75	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>275 250,00</b>	<b>214 857,89</b>	<b>0,00</b>	<b>214 857,89</b>	<b>78,06</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	229 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	8 345,34	8 345,34	0,00	8 345,34	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>237 345,34</b>	<b>8 345,34</b>	<b>0,00</b>	<b>8 345,34</b>	<b>3,52</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>512 595,34</b>	<b>223 203,23</b>	<b>0,00</b>	<b>223 203,23</b>	<b>43,54</b>	<b>0,00</b>
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>512 595,34</b>	<b>223 203,23</b>	<b>0,00</b>	<b>223 203,23</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>586 239,90</b>	<b>139 880,43</b>	<b>23,86</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 630,00	20 013,15	72,43	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 630,00</b>	<b>20 013,15</b>	<b>72,43</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>613 869,90</b>	<b>159 893,58</b>	<b>26,05</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>613 869,90</b>	<b>159 893,58</b>	<b>26,05</b>	<b>0,00</b>
001 Solde d'exécution négatif reporté		93 934,52			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>707 804,42</b>	<b>159 893,58</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

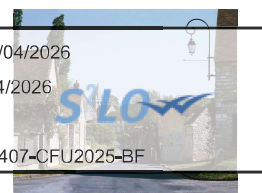
(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.



## V. RECETTES

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 050,00	1 711,66	0,00	1 711,66	163,02	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	106 485,00	110 345,91	0,00	110 345,91	103,63	0,00
731	Fiscalité locale	65 360,82	67 819,00	0,00	67 819,00	103,76	0,00
74	Dotations et participations	36 500,00	49 234,31	0,00	49 234,31	134,89	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 520,00	27 198,11	0,00	27 198,11	102,56	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 308,99</b>	<b>0,00</b>	<b>256 308,99</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	1,71	0,00	1,71	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>276 679,52</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>512 595,34</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	66 675,80	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	301 430,00	300 650,00	99,74	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	102 353,28	108 321,77	105,83	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00				
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>470 459,08</b>	<b>408 971,77</b>	<b>86,93</b>	<b>0,00</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	229 000,00				
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	8 345,34	8 345,34	100,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>237 345,34</b>	<b>8 345,34</b>	<b>3,52</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>707 804,42</b>	<b>417 317,11</b>	<b>58,96</b>	<b>0,00</b>	
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>				
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>707 804,42</b>	<b>417 317,11</b>		<b>0,00</b>	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324



## VI. FISCALITÉ COMMUNALE

Variation du produit

	Bases notifiées (Si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2024 (%)	Taux appliqués par décision de l'Assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2024 (%)	Produit voté par l'Assemblée délibérante	Variation du produit / 2024 (%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	271540.00	0 %	37.14 %	0 %	100 879.00 €	0 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42 365.00 €	0 %	35.09 %	0 %	14 866.00 €	0 %
Cotisation foncière des entreprises	0.00 €	0 %	0 %	0 %	0.00 €	0 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	46 676.00 €	0 %	12.64 %		5 900.00 €	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>360 581.00 €</b>	<b>0 %</b>			<b>121 645.00 €</b>	<b>0 %</b>

Pour mémoire, quelques éléments relatifs aux taux pratiqués au niveau départemental, au niveau national ainsi que les taux plafonds à ne pas dépasser. Les taux appliqués par Reilly sont ceux indiqués dans la dernière colonne à droite.

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 aux niveaux		Taux plafonds de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025	Taux REILLY pour mémoire
	National	Départemental			
Foncier bâti	39.74	49.88	124.70	117.77	37.14
Foncier non bâti	51.08	55.20	138.00	122.94	35.09
Taxe habitation	23.88	22.76	59.70	53.12	12.64

Les élus ont toujours fait en sorte de ne pas voter d'augmentation de taux au niveau communal.

En revanche, l'état procède à une revalorisation annuelle des bases.

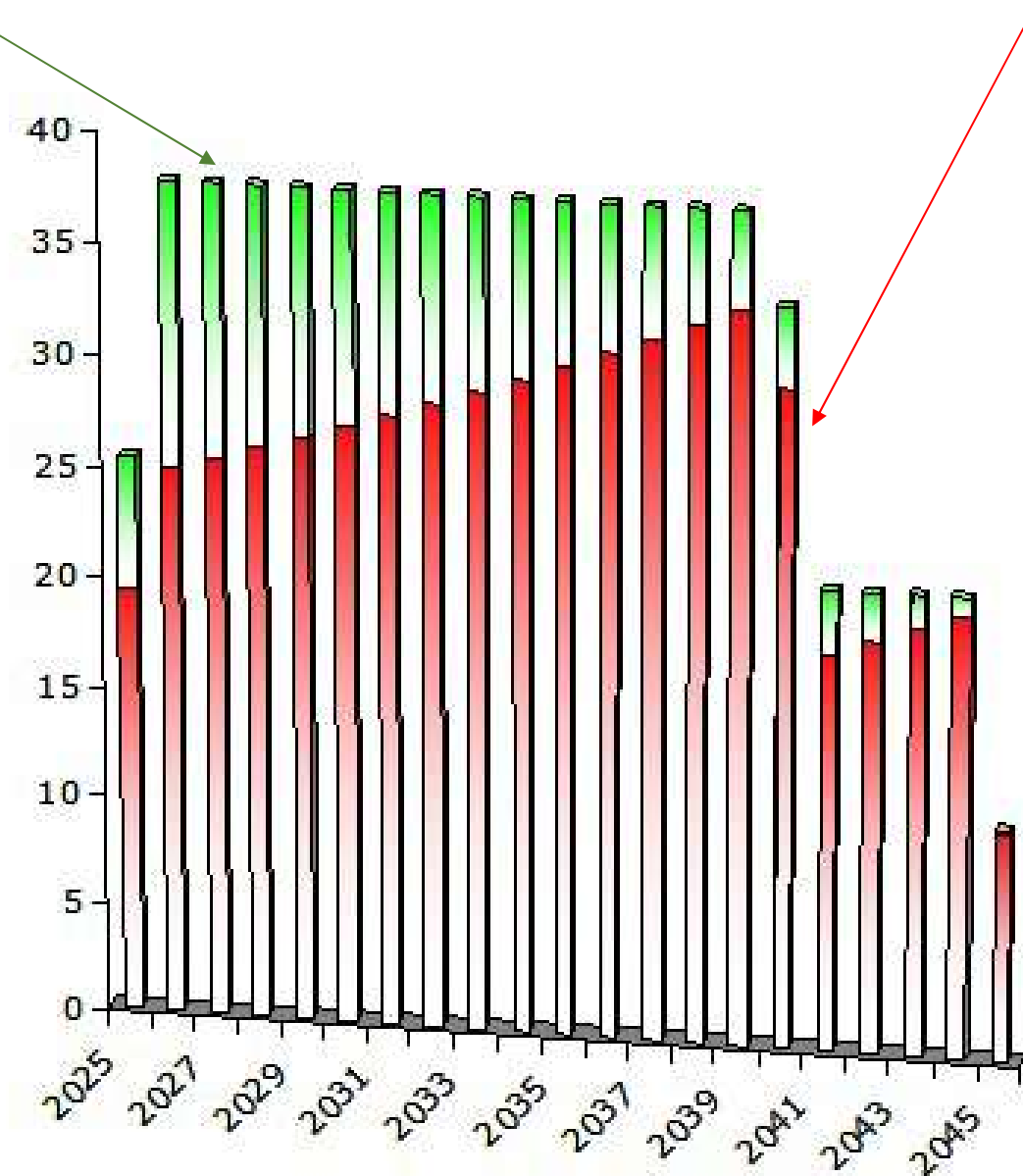


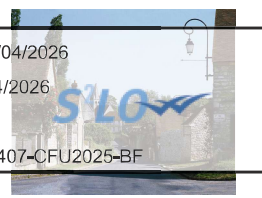
## VII. EMPRUNTS

<u>Destination emprunts</u>	<u>Montants et années des emprunts</u>	<u>Capital restant dû au 31 décembre 2025</u>	<u>Montants remboursés annuellement</u>	<u>Date fin emprunts</u>
<i>Achat ferme à Blot</i>	300 000€ - 2020 - Taux 1.03%	227 123.08€	16 617.24€	07.2040
<i>Travaux ferme à Blot</i>	300 000€ - 2025- Taux 3.60%	297 423.24€	21 107.04€	05.2045

Intérêts en vert

Amortissements en rouge

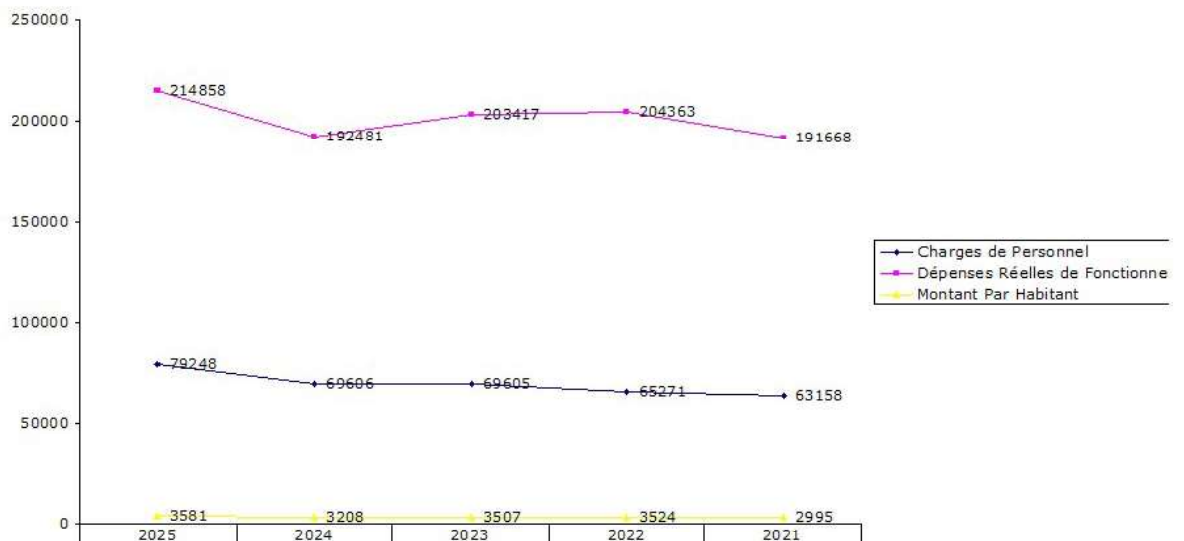




## VIII. PERSONNEL

<i>Administratif</i>	I (contractuelle – CDI)	20h/semaine
<i>Technique</i>	I (fonctionnaire)	Temps plein

### Évolution des charges de personnel par rapport aux charges totales

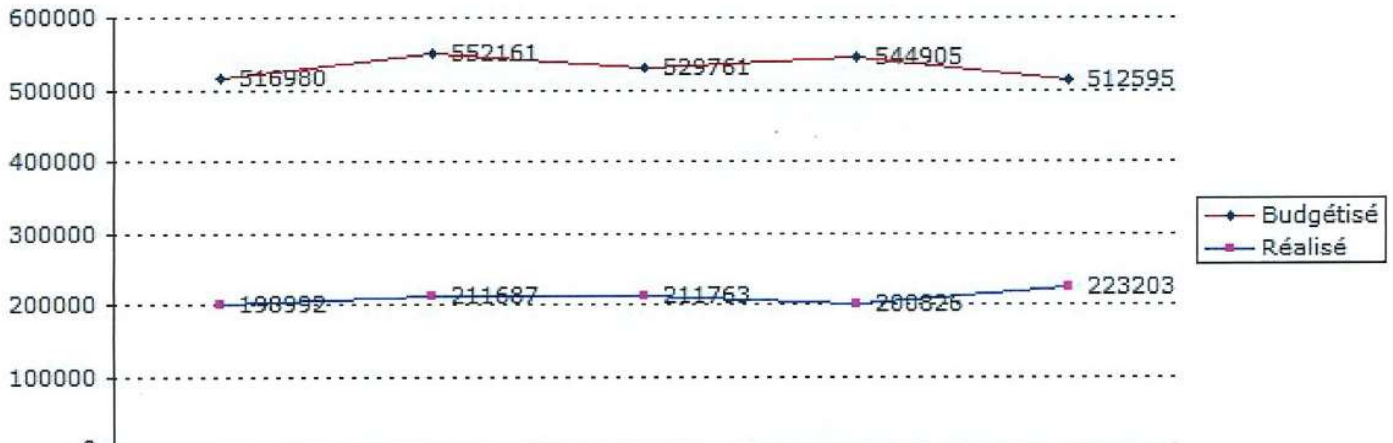


	2025	2024	2023	2022	2021
Charges de Personnel	79248.06	69605.82	69605.04	65271.37	63158.03
Dépenses Réelles de Fonctionnement	214857.89	192480.63	203417.42	204362.99	191668.45
Montant Par Habitant	3580.96	3208.01	3507.2	3523.5	2994.82



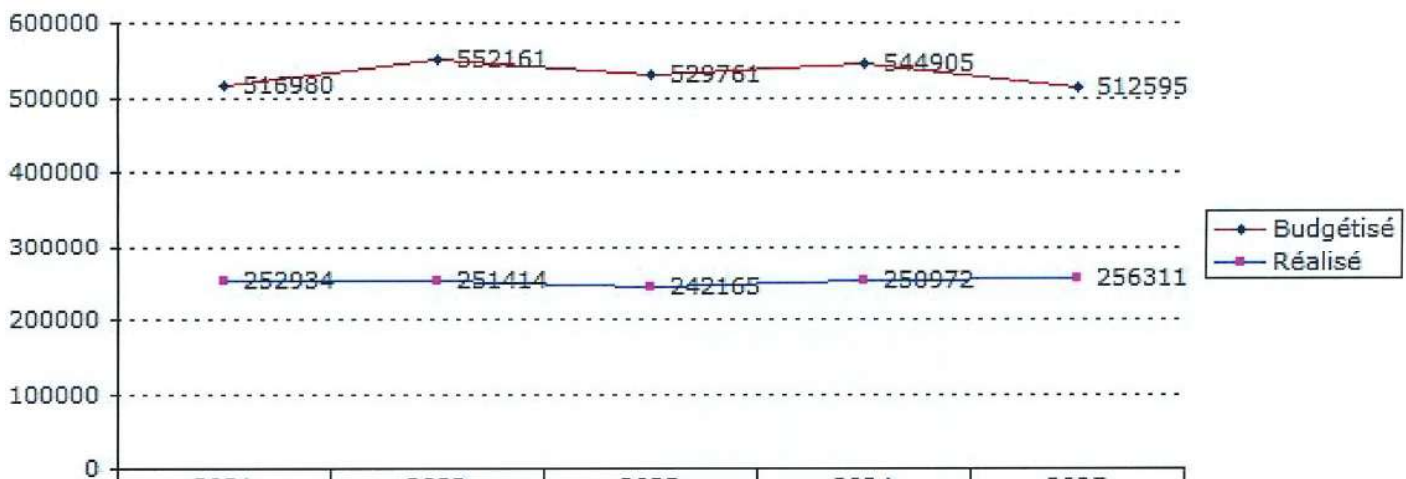
## IX. VUE D'ENSEMBLE PRÉVU/RÉALISÉ

### Dépense de fonctionnement



	2021	2022	2023	2024	2025
◆ Budgétisé	516979.73	552161.32	529761.04	544904.96	512595.34
■ Réalisé	198992.4	211686.94	211762.76	200825.97	223203.23

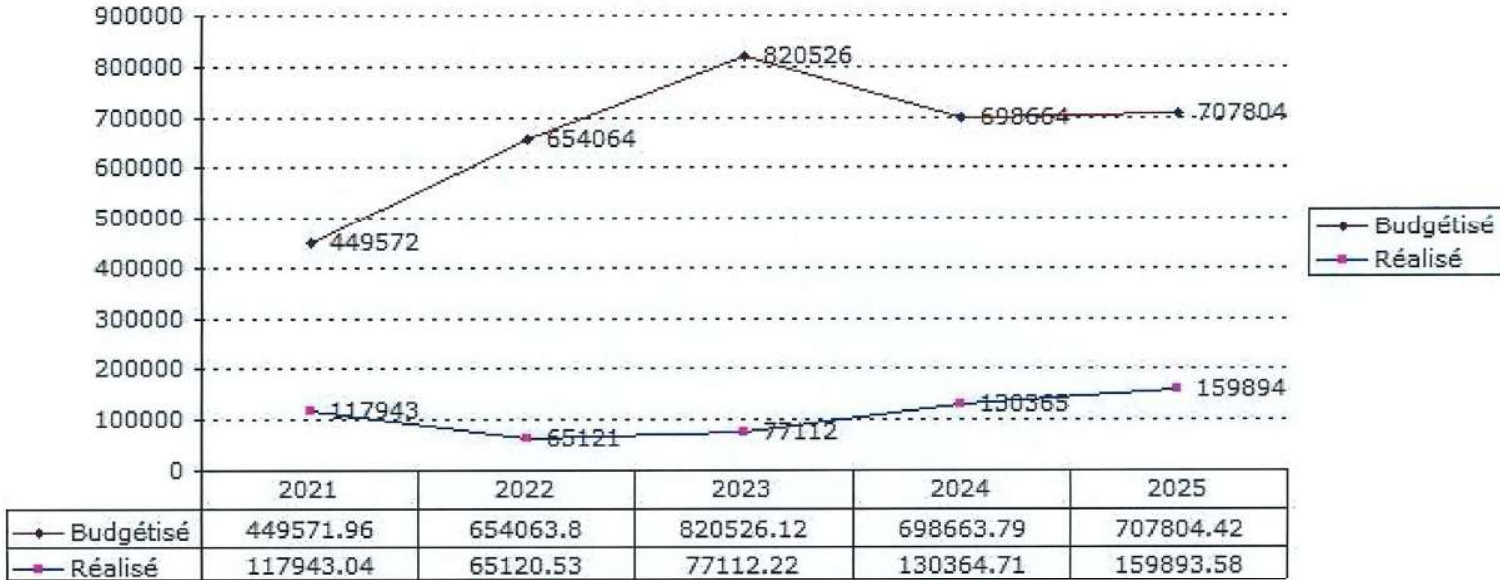
### Recette de fonctionnement



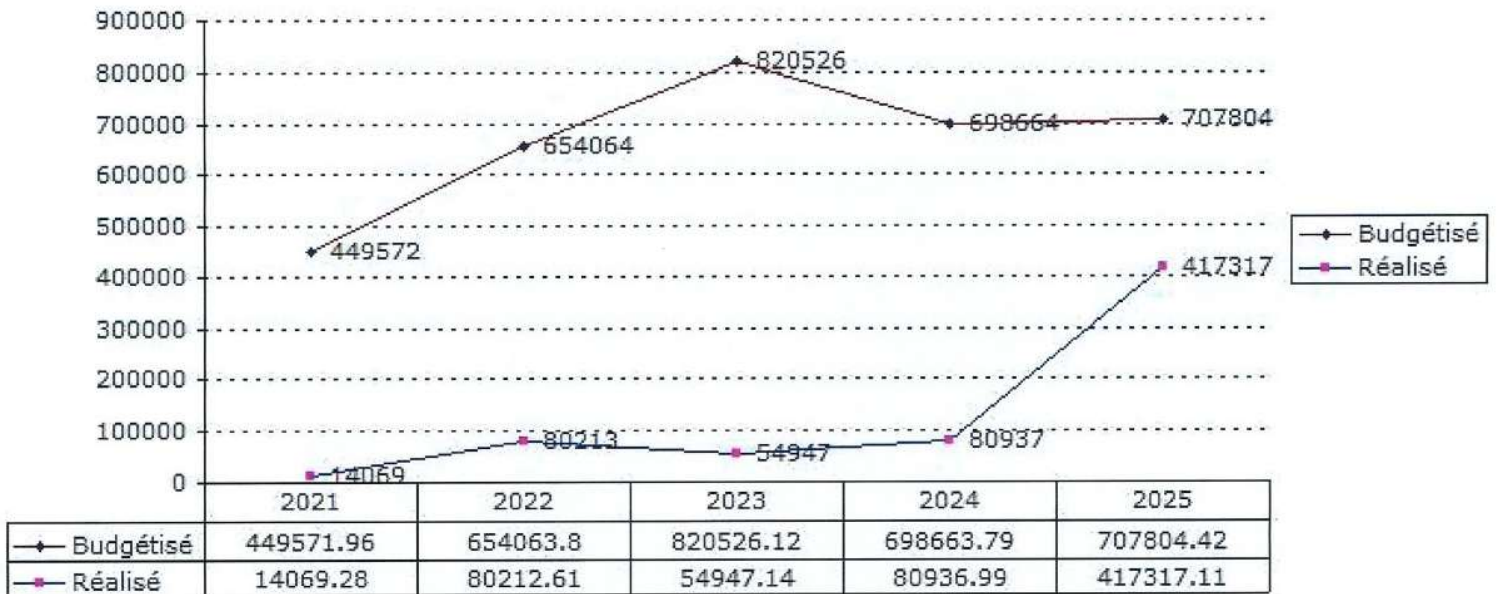
	2021	2022	2023	2024	2025
◆ Budgétisé	516979.73	552161.32	529761.04	544904.96	512595.34
■ Réalisé	252933.79	251414.38	242165.48	250972.05	256310.7



## Dépense d'investissement



## Recette d'investissement

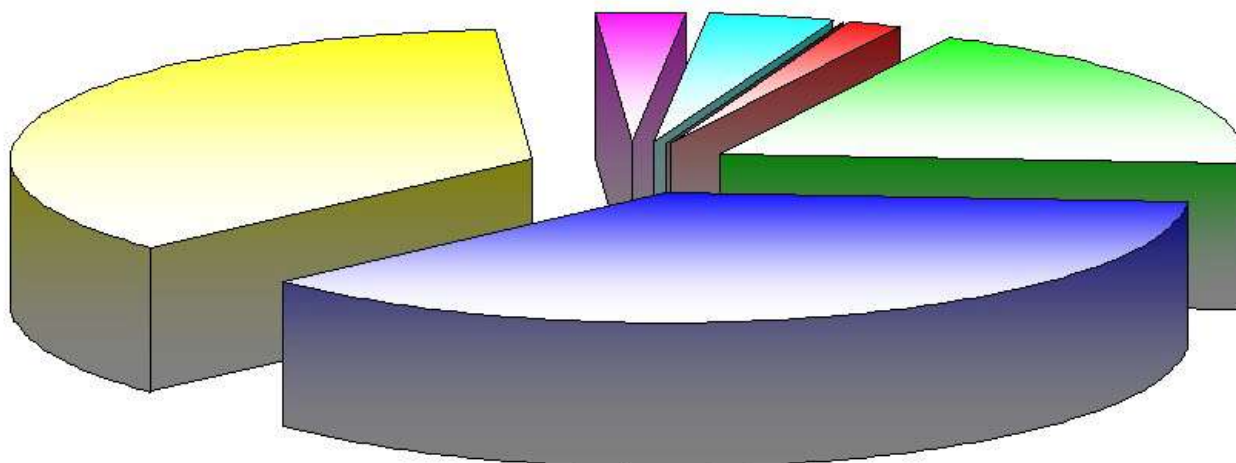




## X. RÉPARTITIONS ET RATIOS

### Dépenses de fonctionnement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	011 – charges à caractère général (hors comptes 627 - frais banque- et 6288 -autres services extérieurs-)	82 571.88€	37.20%
<i>En jaune</i>	012 – charges de personnel et frais assimilés	79 248.06€	35.69%
<i>En rose</i>	66 – charges financières	6 498.29€	2.92%
<i>En turquoise</i>	042 – opérations d'ordre	8 345.34€	3.76%
<i>En rouge</i>	014 – atténuation de produits (hors compte 739112 - dégrèvement TLV-)	3 918.00€	1.76%
<i>En vert</i>	65 – autres charges de gestion courante (hors comptes 65818 -SACEM- et 65888 -PAS-)	41 448.74e	18.67%
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>222 030.31€</b>	<b>100.00%</b>



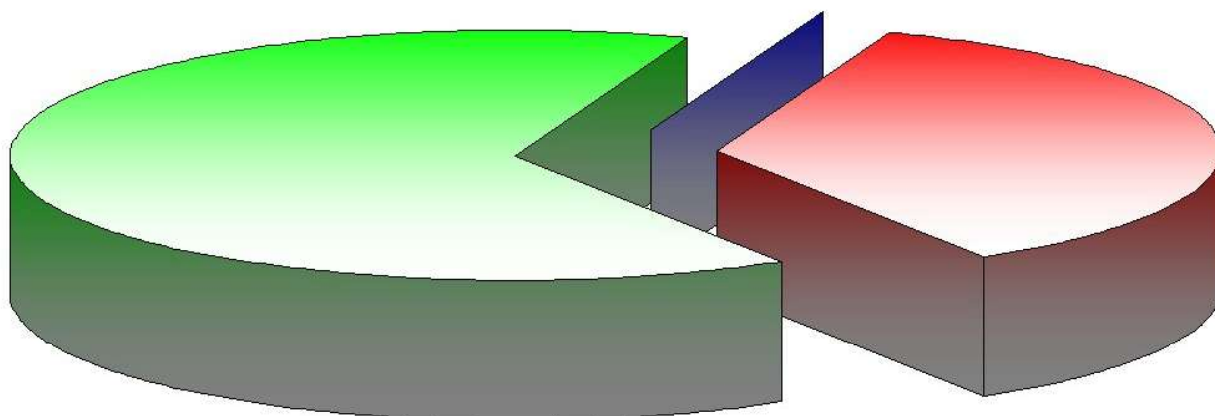
### Ratios dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
-012 - charges de personnel et frais assimilés	79 248.06€	36.88%	689.11€
66 – charges financières	6 498.29€	3.02%	56.51€
contributions redressement finances publiques 65568 – autres contributions (SIVOM) 65748 - Subventions	22 202.12€	10.33%	193.06€
II – Charges à caractère général 65311 à 65315 - élus	106 909.42€	49.77%	929.65€
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>214 857.89€</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 868.33€</b>



## Dépenses d'investissement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En rouge</i>	16 – emprunt et dettes assimilées -emprunts et cautions-	20 013.15€	35.44%
<i>En vert</i>	21 – immobilisations corporelles (hors honoraires et bâtiments privés-	36 450.54€	64.56%
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>56 463.69€</b>	<b>100.00%</b>



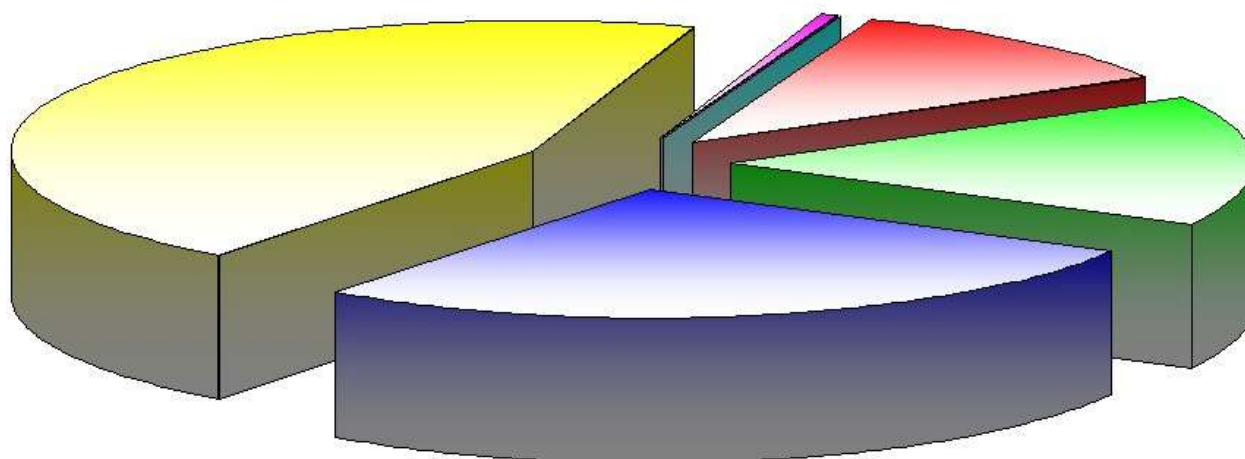
## Ratios dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>16 - Emprunt et dettes assimilés</i>	20 013.15€	12.52%	174.03€
<i>21 - équipement brut</i>	133 551.55€	83.52%	1 161.32€
<i>Autres dépenses</i>	6 328.88€	3.96%	55.03€
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>159 893.58€</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 390.38€</b>



## Recettes de fonctionnement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	731 – fiscalité locale (hors 73118)	67 815.00€	27.49%
<i>En jaune</i>	73 – impôts et taxes (hors 731)	110 345.91€	44.73%
<i>En turquoise</i>	70 – produits, services ...	1 711.66€	0.70%
<i>En rouge</i>	75 – autres produits de gestion courante (hors 75888)	27 137.72€	11.00%
<i>En vert</i>	74 – Dotations et participations (hors 742 -dot élus locaux- et 744 -FC TVA)	39 704.00€	16.08%
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>246 714.29€</b>	<b>100.00%</b>



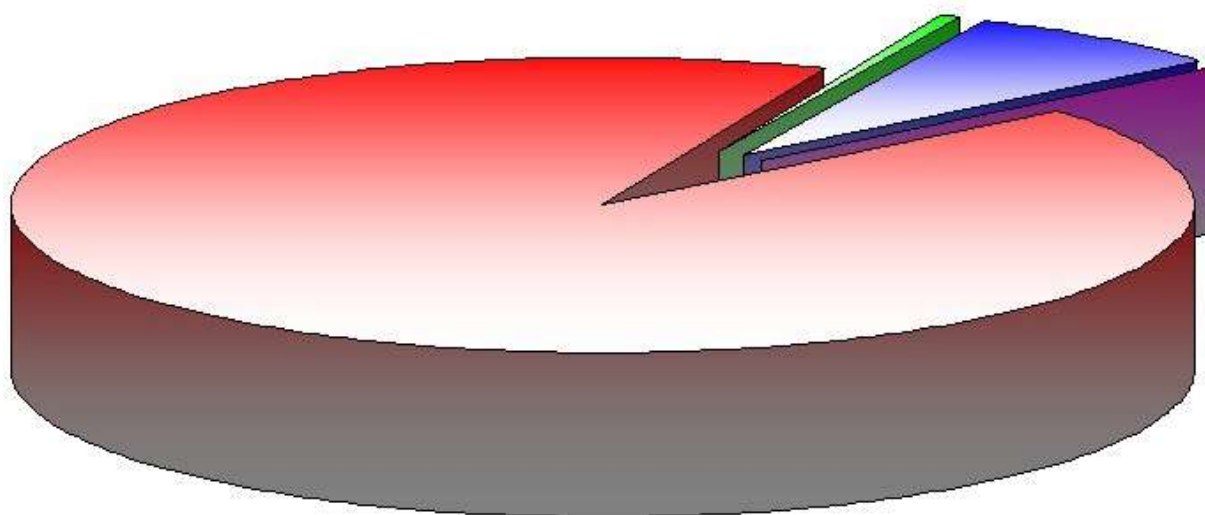
## Ratios recettes réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>70 – produits services, domaines, ventes diverses</i>	1 711.66€	0.67%	14.88€
<i>74 – dotations et participations</i>	49 234.31€	19.21%	428.12€
<i>73 – recettes fiscales</i>	110 345.91€	43.05%	959.53€
<i>731 / 74 / 76 – autres recettes</i>	95 018.82€	37.07%	826.25€
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>256 310.70€</b>	<b>100.00%</b>	<b>2 228.78€</b>



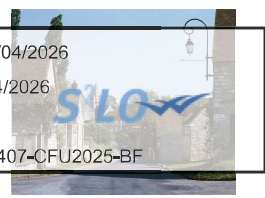
## Recettes d'investissement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	040 – op d'ordres (amortissement s/travaux SE60)	8 345.34€	7.12%
<i>En rouge</i>	10 – dotations, fonds divers et réserves	108 231.77€	92.32%
<i>En vert</i>	16 – cautions loyers (hors versement emprunt)	650.00€	0.56%
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>117 227.11€</b>	<b>100.00%</b>



## Ratios recettes réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>13 – subventions</i>	0.00€	0.00%	0.00€
<i>16 – emprunts réalisés</i>	300 650.00€	73.51%	2 614.35€
<i>10 – dotations, fonds divers et réserves</i>	108 321.77€	26.49%	941.93€
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>408 971.77€</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 556.28€</b>



## XI. CLÔTURE ET RÉSULTAT

### Clôture 2025 :

Le résultat de clôture (solde au trésor) est de 473 276.00€ au 31.12.2025

RÉSULTAT CUMULÉ	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'année 2025
INVESTISSEMENT	-93 934.52€		257 423.53€	163 489.01€
FONCTIONNEMENT	370 614.04€	-93 934.52€	33 107.47€	309 786.99€
<b>TOTAUX</b>	<b>276 679.52€</b>	<b>-93 934.52€</b>	<b>290 531.00€</b>	<b>473 276.00€</b>

### Affectation du résultat :

Excédent de fonctionnement = 309 786.99€

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	33 107.47 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	276 679.52 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	309 786.99 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	163 489.01 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	= D+E 0.00 €
<b>AFFECTATION = C</b>	= G+H 309 786.99 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	309 786.99 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

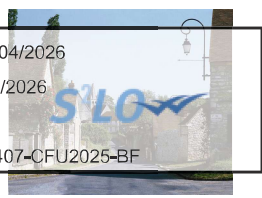
(1) Indiquer l'origine : emprunt ; subvention ; ou autofinancement :

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte financier unique.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation



## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

### Sommaire :

I. Cadre général du budget.....	page 02
II. Section de fonctionnement.....	pages 03 à 06
III. Section d'investissement.....	pages 07 à 08
IV. Dépenses.....	page 09
V. Recettes.....	page 10
VI. Fiscalité communale.....	page 11
VII. Emprunts.....	page 12
VIII. Personnel.....	page 13
VI. Vue d'ensemble prévu et réalisé.....	pages 14 à 15
X. Répartitions et ratios.....	pages 16 à 19
X. Clôture et résultat.....	page 20





## I. CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la mairie.

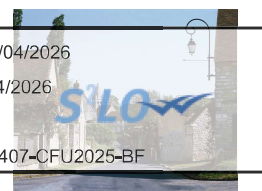
Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires (annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité) et constitue l'un des actes obligatoires du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire et a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès du département, de la région et de l'état chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité :

- . D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement),
- . De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et est liée aux projets de la commune à moyen et long termes.



## II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Fonctionnement : dépenses réelles (mandats) : 214 857.89€**

**. Poste 011 = Les charges à caractère général : 83 321.88€**

. Consommation d'eau : 768.71€

. Électricité : 10 046.40€ - Les dépenses d'éclairage public restent, malgré l'installation d'un éclairage à leds, importantes (environ 50% de la facture globale), de même que la facture mairie/école (37% de la facture globale).

. Fuel : 7 551.77€ : la consommation est de 4 945 litres sur 2025 (25% supérieure à 2024) pour les 2 premières factures. Un plein supplémentaire a été fait le 30 décembre (1 870 litres à 1€059). Le prix du litre était de 1€14 en début d'année.

. Carburant (1 414.72€) : coût des carburants utilisés par notre agent technique.

. Petites fournitures et outillage : 2 549.84€. Ce poste intègre en majorité les dépenses liées à l'achat de plantations, ainsi qu'aux produits ménagers par exemple.

. Vêtements de travail : 241.80€

. Fournitures administratives : 1 077.78€ (dont 564.62€ consacrés aux photocopies et refacturés pour partie au SIVOM -école).

. Téléalarmes : 629.00€ - 6 foyers équipés. Les tarifs seront en très nette augmentation sur 2026.

. Crédit-bail copieur et backup : 2 815.72 (contrat signé en 2022 pour 6 ans)

. Entretien des bâtiments : 13 583.02€. Ces travaux concernent la réfection de l'entourage de la cheminée au 3bis (1 400.30€), le remplacement des chauffe-eaux des logements des 5 et 5bis pour 2 821.52€, la réparation de la toiture de l'église après la tornade (2 700€). Les travaux réalisés dans l'école (6 661.20€) ont été réglés par la commune mais seront remboursés par le SIVOM.

. Entretien de la voirie, de bois et espaces verts : 18 039.69€. Ce poste comprend la tonte des espaces verts contigus à la voirie, la taille de haies et le fauchage des bas-côtés de voirie.

. Entretien du matériel : 4 025.64€ (dont 3 275.41€ d'entretien du matériel utilisé par l'agent technique et 790.69€ d'entretien des hydrants).

. Assurances : 2 998.34€ Après une augmentation de 10% en 2023, de 15% sur 2024, une nouvelle hausse des tarifs de l'ordre de 12% a été constatée sur 2025.

. Frais de réception : 3 820.73€ Ce poste comprend, entre autres, les frais inhérents aux vœux du Maire (1 101.01€), aux cadeaux de Noël des enfants, au petit journal (991.20€ pour 2 parutions), ...

. Location de nacelle pour les illuminations de Noël : 499.96€ (pas de facturation d'entreprise extérieure pour la pose/dépose)

. Frais postaux : 305.44€ et téléphoniques : 2 364.86€ dont 1 009.60€ pour l'école

. Frais de banque : 300€ pour le nouvel emprunt

. Adhésion et cotisations diverses : 3 117.04€ - 2 486.59€ sont facturés par les sociétés chargées de la gestion des logiciels métiers nécessaires à la gestion de la commune (ADICO et BERGER LEVRAULT)

. Ménage dans les locaux : 3 126.01€ - il a fallu nettoyer l'église à 3 reprises à la suite de l'intrusion de chouettes -porte non fermée-

. Frais de rédaction de baux de location : 300€ (arrivée d'un nouveau locataire)

. Frais d'actes d'urbanisme facturés par la communauté de communes du Vexin-Thelle : 160€

. Taxe foncière et impôts sur logements vacants : 2 575€

**. Poste 012 = Les charges de personnel et frais assimilés : 79 248.06€**



## . Poste 014 = Les atténuations de produits : 4 188€

- . Contribution au Redressement des finances publiques : 1941€
- . Dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants : 270€
- . Prélèvement DILICO : 1 977€

### *Qu'est-ce que la contribution au redressement des finances publiques ?*

La contribution au redressement des finances publiques concerne les collectivités territoriales et leur part dans la dépense totale et le déficit public. Cette contribution est calculée en fonction des recettes réelles de fonctionnement des collectivités et est destinée à aider à réduire les déficits de l'État et de la sécurité sociale. Les mesures spécifiques pour 2025 incluent une hausse des cotisations au régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, un gel de la TVA versée aux collectivités, des baisses de crédits budgétaires de l'État, une réduction de certains prélèvements sur les recettes de l'État, et un prélèvement sur les recettes fiscales des collectivités, le « Dilico ». Ces mesures visent à inciter les collectivités à modérer leurs dépenses et à stabiliser ou améliorer leur solde financier.

### *Qu'est-ce que DILICO ?*

L'article 186 de la loi de finances pour 2025 crée le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales, le « DILICO ».

Ce dispositif prévoit de prélever un certain nombre de collectivités sur leurs douzièmes de fiscalité jusqu'à atteindre une contribution totale d'un milliard d'euros, là où le fonds de réserve devait ponctionner 450 collectivités pour un prélèvement total de 3 milliards d'euros.

Le DILICO offre une philosophie différente puisqu'aucune collectivité territoriale ne pourra être exonérée du fait de sa taille.

Le prélèvement d'un milliard d'euros sera réparti de la manière suivante en 2025 :

- 250 millions d'euros sur les communes
- 250 millions d'euros sur les EPCI
- 220 millions d'euros sur les départements
- 280 millions d'euros sur les régions

Pour cibler les collectivités contributrices, en particulier celles du bloc communal, un indice synthétique de ressources a été créé, composé à 75% du potentiel financier par habitant et à 25% du revenu par habitant. Seront prélevées les collectivités disposant d'un indice supérieur de 10% à la moyenne.



**. Les autres charges de gestion courante : 41 601.66€**

. Les dépenses liées aux élus : 23 434.62€

. Le fonctionnement des écoles : 13 614.12€ - dont 2 132€ ont été versés pour la scolarisation des enfants de REILLY qui vont à l'école de CHAUMONT-en-VEXIN

. Les subventions aux associations : 4 400€

SPA SPA	250.00 €	250.00 €
ASCR REILLY	3 000.00 €	3 000.00 €
ASRGYMREVEILLON	300.00 €	300.00 €
CLUB AINES DU REVEILL	200.00 €	200.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	350.00 €	350.00 €
APE REVEILLON	300.00 €	300.00 €

. Les frais SACEM : 152.01€

**. Les charges financières : 6 498.29€** il s'agit du paiement des intérêts des emprunts - le remboursement du capital figure en investissement-

**Fonctionnement - dépenses d'ordre (mandats) : 8 345.34€**

Il s'agit de l'amortissement sur les travaux d'éclairage public (amortissement sur 10 ans)



## Fonctionnement : recettes réelles (titres) : 256 310.70€

### . Poste 70 = Les produits et services : 1 711.66€

- . Vente de concessions dans le cimetière : 501€
- . Droits de stationnement et location voie publique : 758€
- . Refacturation aux locataires de la taxe sur les ordures ménagères : 452.66€

### . Poste 73 = Impôts et taxes : 110 345.91€

- . Reversement par la CCVT des taxes perçues sur les entreprises (ancienne CFE) : 64 517€
- . FNGIR : 23 985€ (Le Fond National Individuel de Garantie des Ressources est un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle pour chaque collectivité territoriale)
- . DMTO : 21 843.91€ Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sont un impôt partagé entre les départements, les communes et l'État lors des transactions immobilières

### . Poste 731 = Impôts directs : 67 819.00€

### . Poste 74 = Les dotations et participations : 49 234.31€

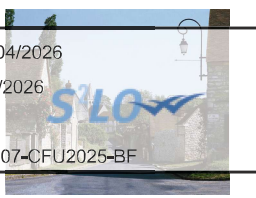
- . Dotation aux élus locaux : 6 352€
- . FC TVA : 3 178.31€ (remboursement partiel de la TVA réglée sur des dépenses de fonctionnement concernant la voirie et les immeubles hors locations)
- . Compensation au titre de l'exonération au titre de la taxe foncière : 39 704€

### . Poste 75 = Autres produits de gestion courante : 27 198.11€

- . Loyers : 27 137.72€
- . Autres produits : 62.10€

### . Poste 76 = Produits financiers : 1.71€ (actions banque)

A noter : le report à nouveau de 2024 est de 276 679.52€



## III. SECTION D'INVESTISSEMENT

**Investissement - Dépenses réelles (mandats) : 159 893.58€**

. Les opérations d'équipement : 139 880.43€

. Travaux ferme à Blot : 123 888.13€

. Achat de terrains nus : 2 581.34€ (régularisation achat terrains « LE MARAIS »)

. Création columbarium : 12 557.76€

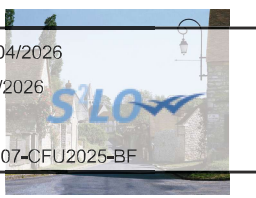
. Installation grille portail mairie : 520.80€

. Achat d'un isoloir : 332.40€

. Poste 16 = les emprunts : 19 365.15€ il s'agit du paiement du capital des emprunts – le remboursement des intérêts figure en fonctionnement-

. Dépôts et cautionnements : 650€ (remb. caution locataire sortant)

A noter : le report à nouveau de 2024 est de – 93 934.52€



**Investissement : recettes réelles (titres) : 408 971.77€**

. Poste 16 = Dettes assimilées : 300 650€ (versement emprunt pour 300 000€ - cautions appartements des 5bis pour 650€)

. Poste 10 = Dotations, fonds divers, réserves : 108 321.77€

. FC TVA : 14 387.25€ (remboursement d'une partie de la TVA réglée sur les amortissements hors locations)

. Affectation du résultat : 93 934.52€ L'affectation du résultat consiste à déterminer la destination des bénéfices ou la gestion des pertes constatées à la clôture d'un exercice comptable.

**Investissement : recettes d'ordre (titres) : 8 345.34€**

Il s'agit de l'amortissement sur les travaux d'éclairage public (amortissement sur 10 ans)



## IV. DÉPENSES

COMMUNE DE REILLY - COMMUNE DE REILLY - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	127 923,00	83 321,88	0,00	83 321,88	65,13	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	79 500,00	79 248,06	0,00	79 248,06	99,68	0,00
014	Atténuations de produits	4 977,00	4 188,00	0,00	4 188,00	84,15	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	51 400,00	41 601,66	0,00	41 601,66	80,94	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>263 800,00</b>	<b>208 359,60</b>	<b>0,00</b>	<b>208 359,60</b>	<b>78,98</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	11 450,00	6 498,29	0,00	6 498,29	56,75	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>275 250,00</b>	<b>214 857,89</b>	<b>0,00</b>	<b>214 857,89</b>	<b>78,06</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	229 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	8 345,34	8 345,34	0,00	8 345,34	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>237 345,34</b>	<b>8 345,34</b>	<b>0,00</b>	<b>8 345,34</b>	<b>3,52</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>512 595,34</b>	<b>223 203,23</b>	<b>0,00</b>	<b>223 203,23</b>	<b>43,54</b>	<b>0,00</b>
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>512 595,34</b>	<b>223 203,23</b>	<b>0,00</b>	<b>223 203,23</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>586 239,90</b>	<b>139 880,43</b>	<b>23,86</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 630,00	20 013,15	72,43	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 630,00</b>	<b>20 013,15</b>	<b>72,43</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>613 869,90</b>	<b>159 893,58</b>	<b>26,05</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>613 869,90</b>	<b>159 893,58</b>	<b>26,05</b>	<b>0,00</b>
001 Solde d'exécution négatif reporté		93 934,52			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>707 804,42</b>	<b>159 893,58</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

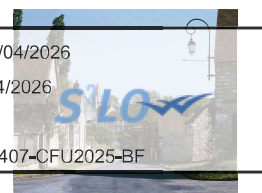
(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.



## V. RECETTES

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 050,00	1 711,66	0,00	1 711,66	163,02	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	106 485,00	110 345,91	0,00	110 345,91	103,63	0,00
731	Fiscalité locale	65 360,82	67 819,00	0,00	67 819,00	103,76	0,00
74	Dotations et participations	36 500,00	49 234,31	0,00	49 234,31	134,89	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 520,00	27 198,11	0,00	27 198,11	102,56	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 308,99</b>	<b>0,00</b>	<b>256 308,99</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	1,71	0,00	1,71	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>276 679,52</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>512 595,34</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	66 675,80	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	301 430,00	300 650,00	99,74	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	102 353,28	108 321,77	105,83	0,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00					
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>470 459,08</b>	<b>408 971,77</b>	<b>86,93</b>	<b>0,00</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	229 000,00					
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	8 345,34	8 345,34	100,00	0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>237 345,34</b>	<b>8 345,34</b>	<b>3,52</b>	<b>0,00</b>		
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>707 804,42</b>	<b>417 317,11</b>	<b>58,96</b>	<b>0,00</b>		
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>707 804,42</b>	<b>417 317,11</b>		<b>0,00</b>		

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324



## VI. FISCALITÉ COMMUNALE

Variation du produit

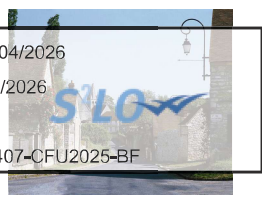
	Bases notifiées (Si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2024 (%)	Taux appliqués par décision de l'Assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2024 (%)	Produit voté par l'Assemblée délibérante	Variation du produit / 2024 (%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	271540.00	0 %	37.14 %	0 %	100 879.00 €	0 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42 365.00 €	0 %	35.09 %	0 %	14 866.00 €	0 %
Cotisation foncière des entreprises	0.00 €	0 %	0 %	0 %	0.00 €	0 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	46 676.00 €	0 %	12.64 %		5 900.00 €	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>360 581.00 €</b>	<b>0 %</b>			<b>121 645.00 €</b>	<b>0 %</b>

Pour mémoire, quelques éléments relatifs aux taux pratiqués au niveau départemental, au niveau national ainsi que les taux plafonds à ne pas dépasser. Les taux appliqués par Reilly sont ceux indiqués dans la dernière colonne à droite.

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 aux niveaux		Taux plafonds de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025	Taux REILLY pour mémoire
	National	Départemental			
Foncier bâti	39.74	49.88	124.70	117.77	37.14
Foncier non bâti	51.08	55.20	138.00	122.94	35.09
Taxe habitation	23.88	22.76	59.70	53.12	12.64

Les élus ont toujours fait en sorte de ne pas voter d'augmentation de taux au niveau communal.

En revanche, l'état procède à une revalorisation annuelle des bases.

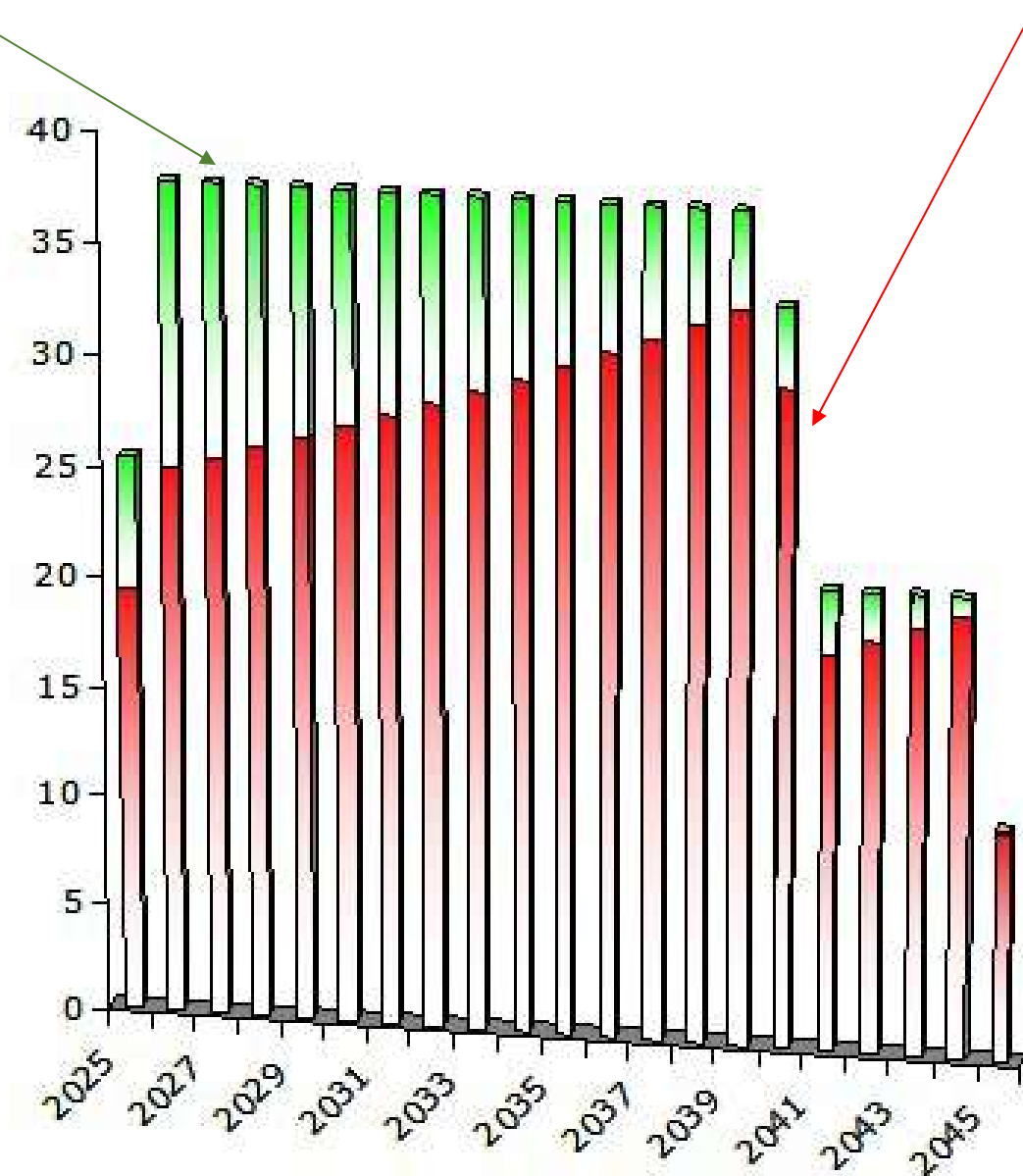


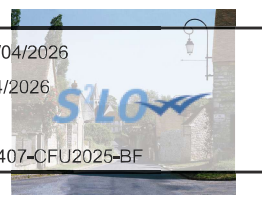
## VII. EMPRUNTS

<u>Destination emprunts</u>	<u>Montants et années des emprunts</u>	<u>Capital restant dû au 31 décembre 2025</u>	<u>Montants remboursés annuellement</u>	<u>Date fin emprunts</u>
<i>Achat ferme à Blot</i>	300 000€ - 2020 - Taux 1.03%	227 123.08€	16 617.24€	07.2040
<i>Travaux ferme à Blot</i>	300 000€ - 2025- Taux 3.60%	297 423.24€	21 107.04€	05.2045

Intérêts en vert

Amortissements en rouge

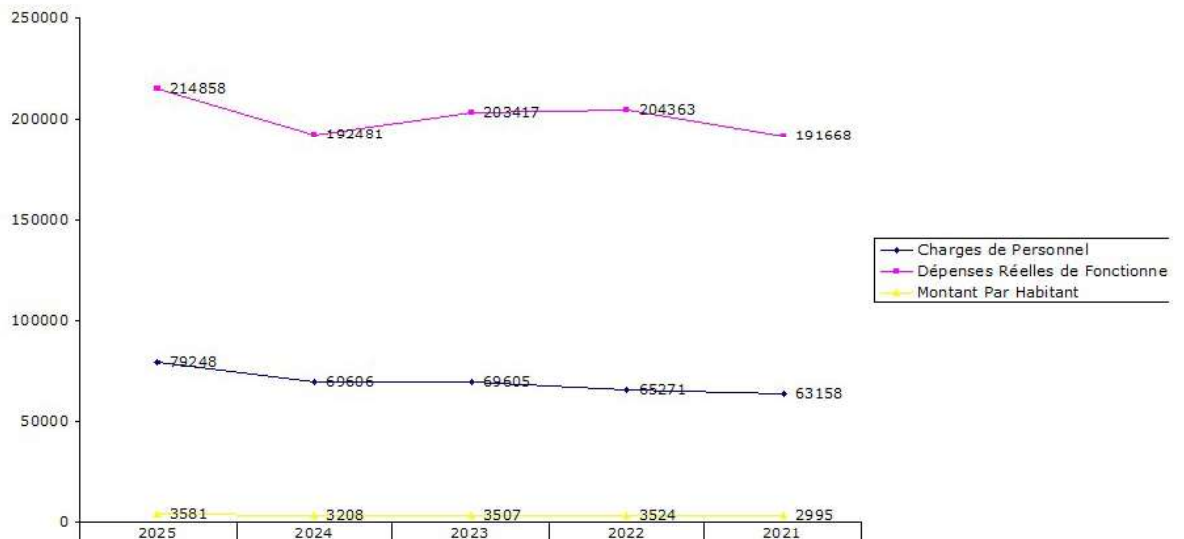




## VIII. PERSONNEL

<i>Administratif</i>	I (contractuelle – CDI)	20h/semaine
<i>Technique</i>	I (fonctionnaire)	Temps plein

### Évolution des charges de personnel par rapport aux charges totales

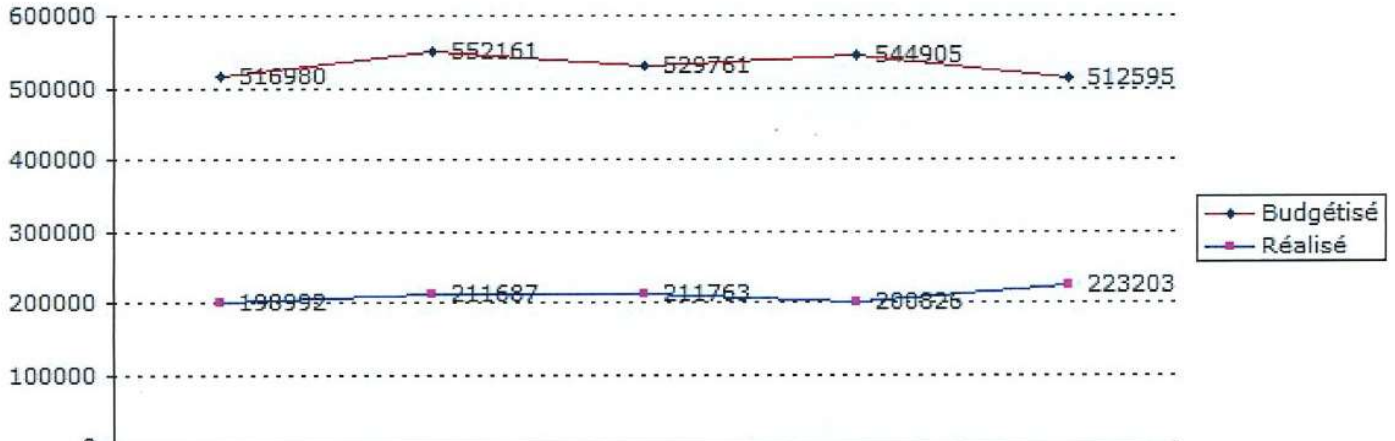


	2025	2024	2023	2022	2021
Charges de Personnel	79248.06	69605.82	69605.04	65271.37	63158.03
Dépenses Réelles de Fonctionnement	214857.89	192480.63	203417.42	204362.99	191668.45
Montant Par Habitant	3580.96	3208.01	3507.2	3523.5	2994.82



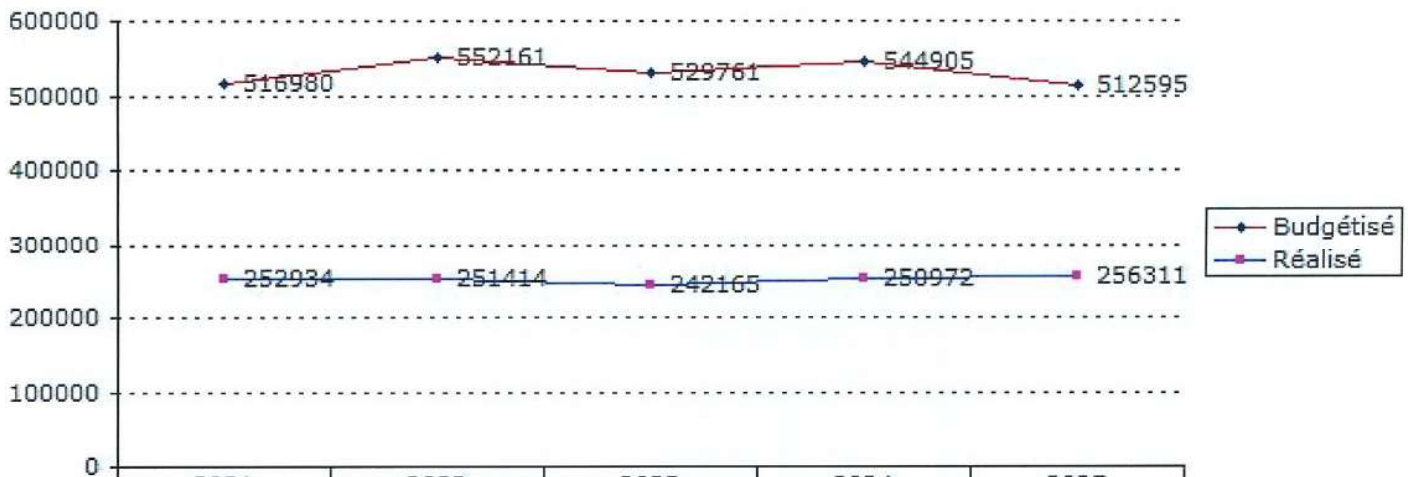
## IX. VUE D'ENSEMBLE PRÉVU/RÉALISÉ

### Dépense de fonctionnement

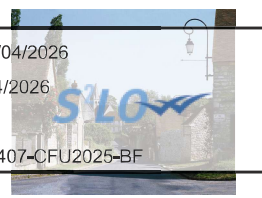


	2021	2022	2023	2024	2025
◆ Budgétisé	516979.73	552161.32	529761.04	544904.96	512595.34
■ Réalisé	198992.4	211686.94	211762.76	200825.97	223203.23

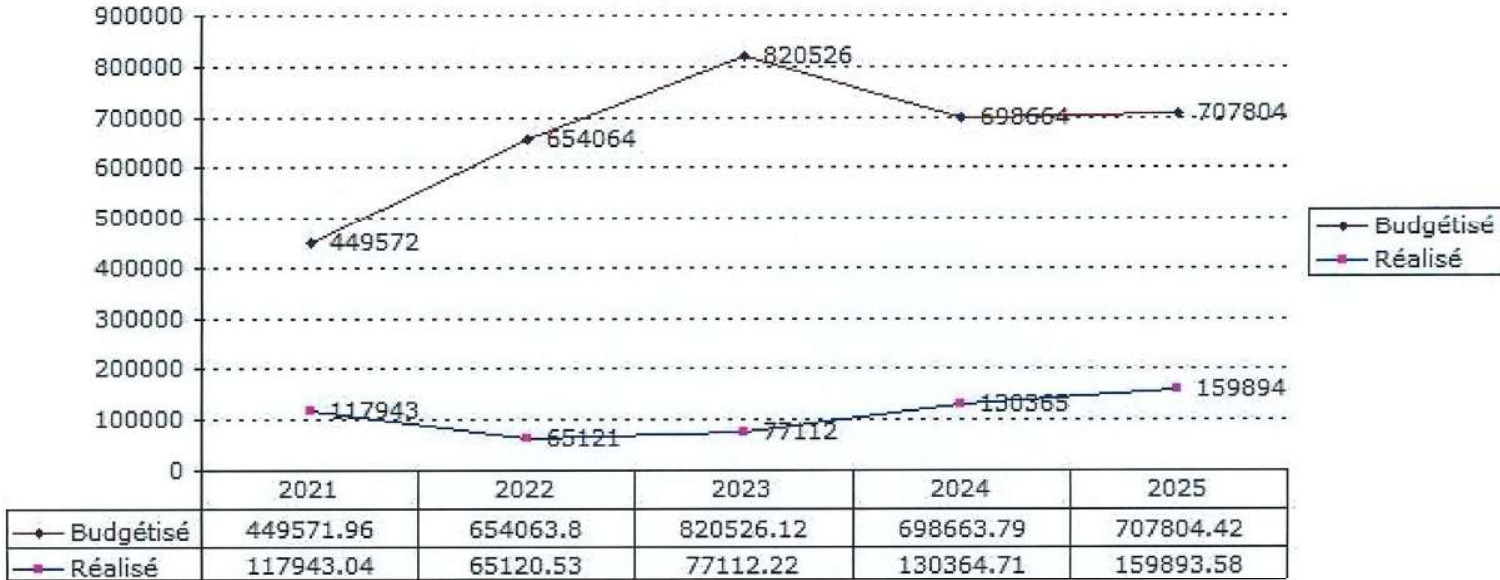
### Recette de fonctionnement



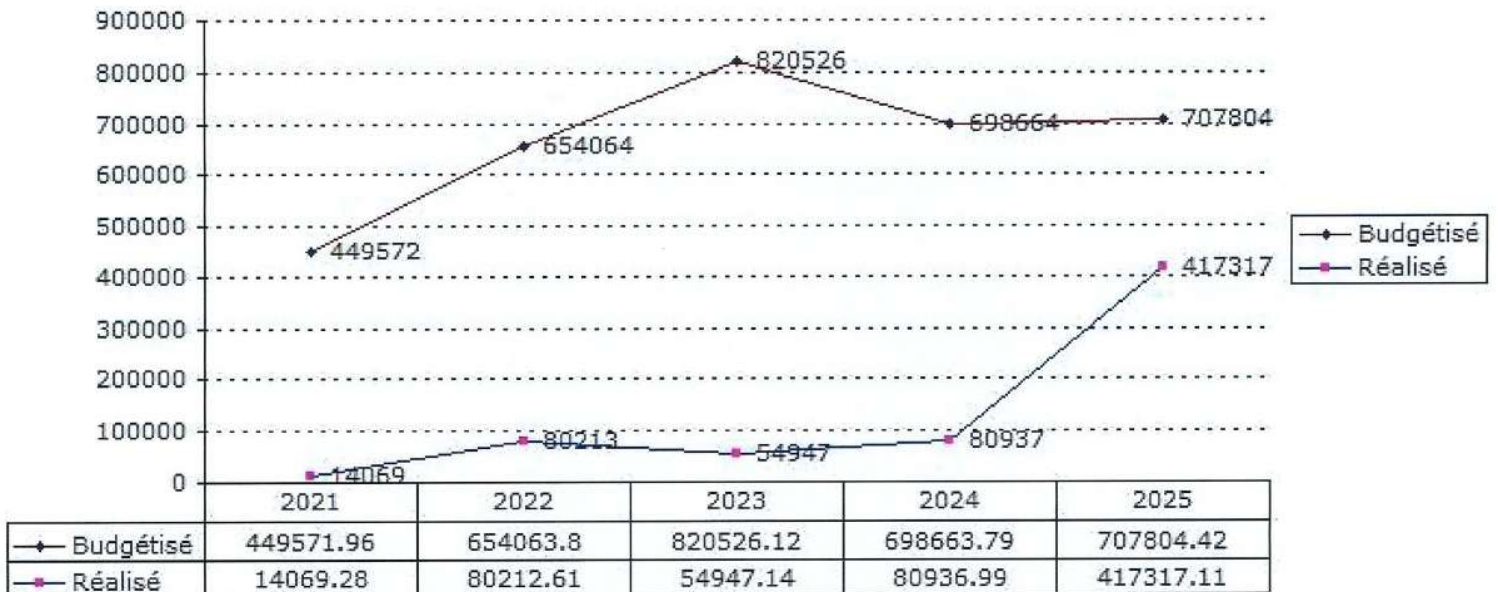
	2021	2022	2023	2024	2025
◆ Budgétisé	516979.73	552161.32	529761.04	544904.96	512595.34
■ Réalisé	252933.79	251414.38	242165.48	250972.05	256310.7



## Dépense d'investissement



## Recette d'investissement

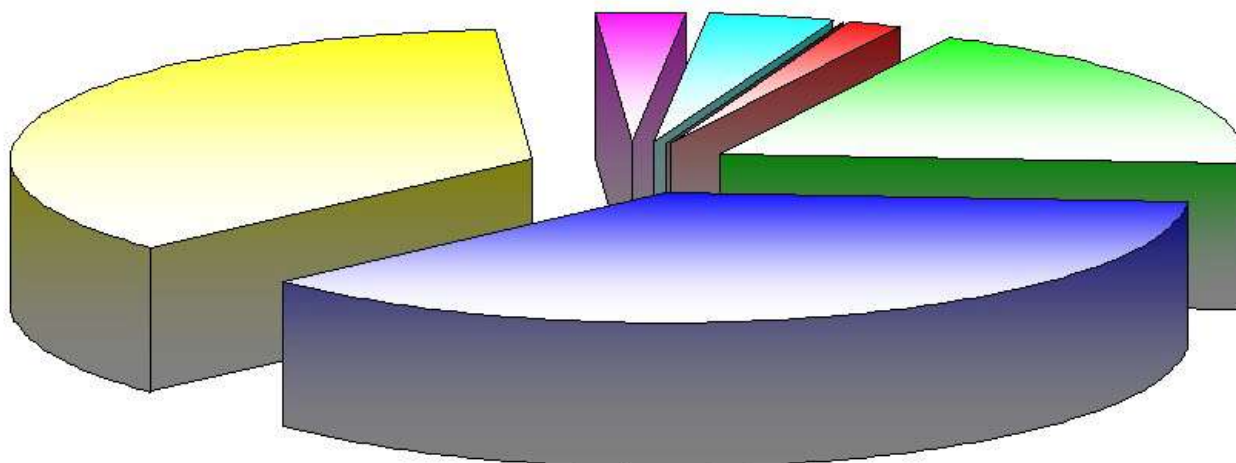




## X. RÉPARTITIONS ET RATIOS

### Dépenses de fonctionnement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	011 – charges à caractère général (hors comptes 627 - frais banque- et 6288 -autres services extérieurs-)	82 571.88€	37.20%
<i>En jaune</i>	012 – charges de personnel et frais assimilés	79 248.06€	35.69%
<i>En rose</i>	66 – charges financières	6 498.29€	2.92%
<i>En turquoise</i>	042 – opérations d'ordre	8 345.34€	3.76%
<i>En rouge</i>	014 – atténuation de produits (hors compte 739112 - dégrèvement TLV-)	3 918.00€	1.76%
<i>En vert</i>	65 – autres charges de gestion courante (hors comptes 65818 -SACEM- et 65888 -PAS-)	41 448.74e	18.67%
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>222 030.31€</b>	<b>100.00%</b>



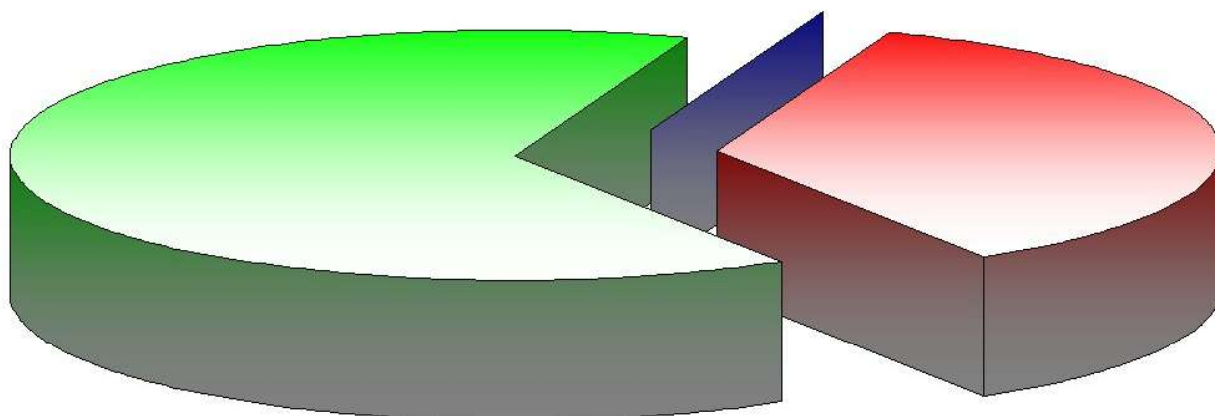
### Ratios dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
-012 - charges de personnel et frais assimilés	79 248.06€	36.88%	689.11€
66 – charges financières	6 498.29€	3.02%	56.51€
contributions redressement finances publiques 65568 – autres contributions (SIVOM) 65748 - Subventions	22 202.12€	10.33%	193.06€
II – Charges à caractère général 65311 à 65315 - élus	106 909.42€	49.77%	929.65€
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>214 857.89€</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 868.33€</b>



## Dépenses d'investissement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En rouge</i>	16 – emprunt et dettes assimilées -emprunts et cautions-	20 013.15€	35.44%
<i>En vert</i>	21 – immobilisations corporelles (hors honoraires et bâtiments privés-	36 450.54€	64.56%
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>56 463.69€</b>	<b>100.00%</b>



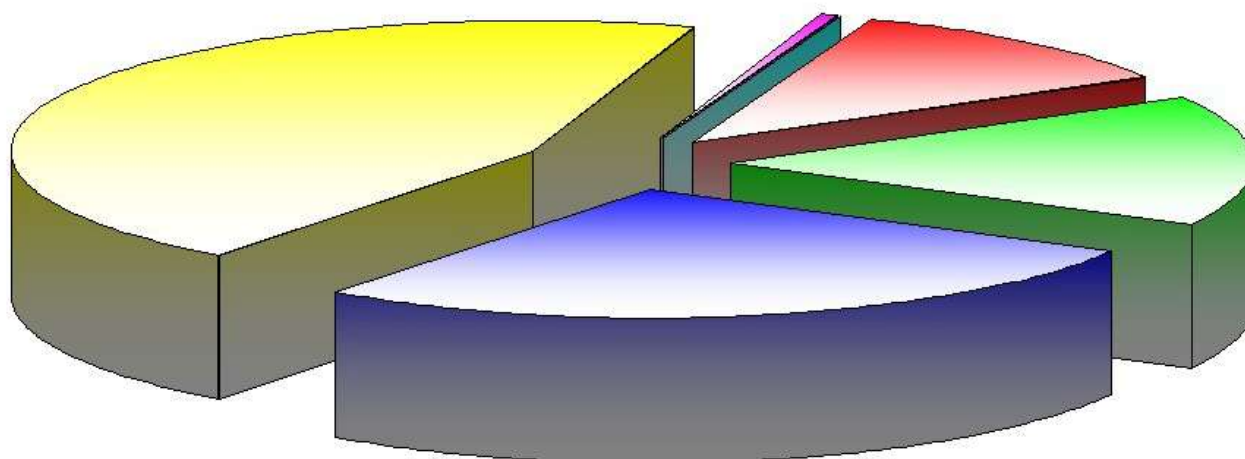
## Ratios dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>16 - Emprunt et dettes assimilés</i>	20 013.15€	12.52%	174.03€
<i>21 - équipement brut</i>	133 551.55€	83.52%	1 161.32€
<i>Autres dépenses</i>	6 328.88€	3.96%	55.03€
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>159 893.58€</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 390.38€</b>



## Recettes de fonctionnement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	731 – fiscalité locale (hors 73118)	67 815.00€	27.49%
<i>En jaune</i>	73 – impôts et taxes (hors 731)	110 345.91€	44.73%
<i>En turquoise</i>	70 – produits, services ...	1 711.66€	0.70%
<i>En rouge</i>	75 – autres produits de gestion courante (hors 75888)	27 137.72€	11.00%
<i>En vert</i>	74 – Dotations et participations (hors 742 -dot élus locaux- et 744 -FC TVA)	39 704.00€	16.08%
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>246 714.29€</b>	<b>100.00%</b>



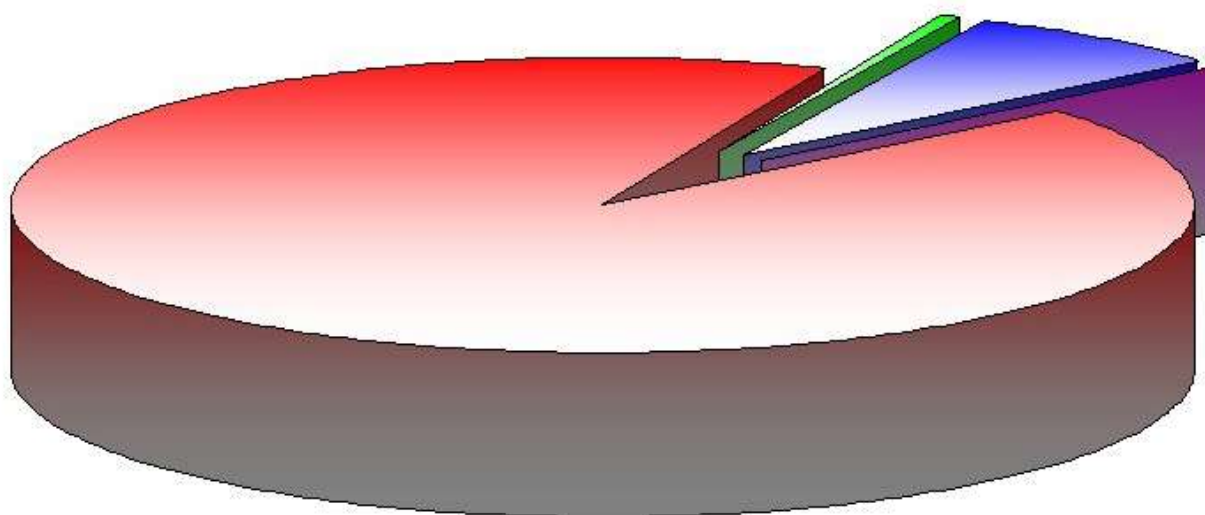
## Ratios recettes réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>70 – produits services, domaines, ventes diverses</i>	1 711.66€	0.67%	14.88€
<i>74 – dotations et participations</i>	49 234.31€	19.21%	428.12€
<i>73 – recettes fiscales</i>	110 345.91€	43.05%	959.53€
<i>731 / 74 / 76 – autres recettes</i>	95 018.82€	37.07%	826.25€
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>256 310.70€</b>	<b>100.00%</b>	<b>2 228.78€</b>



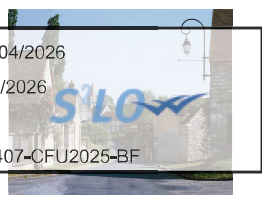
## Recettes d'investissement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	040 – op d'ordres (amortissement s/travaux SE60)	8 345.34€	7.12%
<i>En rouge</i>	10 – dotations, fonds divers et réserves	108 231.77€	92.32%
<i>En vert</i>	16 – cautions loyers (hors versement emprunt)	650.00€	0.56%
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>117 227.11€</b>	<b>100.00%</b>



## Ratios recettes réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>13 – subventions</i>	0.00€	0.00%	0.00€
<i>16 – emprunts réalisés</i>	300 650.00€	73.51%	2 614.35€
<i>10 – dotations, fonds divers et réserves</i>	108 321.77€	26.49%	941.93€
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>408 971.77€</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 556.28€</b>



## XI. CLÔTURE ET RÉSULTAT

### Clôture 2025 :

Le résultat de clôture (solde au trésor) est de 473 276.00€ au 31.12.2025

RÉSULTAT CUMULÉ	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'année 2025
INVESTISSEMENT	-93 934.52€		257 423.53€	163 489.01€
FONCTIONNEMENT	370 614.04€	-93 934.52€	33 107.47€	309 786.99€
<b>TOTAUX</b>	<b>276 679.52€</b>	<b>-93 934.52€</b>	<b>290 531.00€</b>	<b>473 276.00€</b>

### Affectation du résultat :

Excédent de fonctionnement = 309 786.99€

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	33 107.47 €
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	276 679.52 €
<b>C. Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	309 786.99 €
<b>D. Solde d'exécution d'investissement</b>	163 489.01 €
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	= D+E 0.00 €
<b>AFFECTATION = C</b>	= G+H 309 786.99 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	309 786.99 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt ; subvention ; ou autofinancement :

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte financier unique.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation



## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

### Sommaire :

I. Cadre général du budget.....	page 02
II. Section de fonctionnement.....	pages 03 à 06
III. Section d'investissement.....	pages 07 à 08
IV. Dépenses.....	page 09
V. Recettes.....	page 10
VI. Fiscalité communale.....	page 11
VII. Emprunts.....	page 12
VIII. Personnel.....	page 13
VI. Vue d'ensemble prévu et réalisé.....	pages 14 à 15
X. Répartitions et ratios.....	pages 16 à 19
X. Clôture et résultat.....	page 20





## I. CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la mairie.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires (annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité) et constitue l'un des actes obligatoires du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire et a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès du département, de la région et de l'état chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité :

- . D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement),
- . De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et est liée aux projets de la commune à moyen et long termes.



## II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Fonctionnement : dépenses réelles (mandats) : 214 857.89€**

**. Poste 011 = Les charges à caractère général : 83 321.88€**

. Consommation d'eau : 768.71€

. Électricité : 10 046.40€ - Les dépenses d'éclairage public restent, malgré l'installation d'un éclairage à leds, importantes (environ 50% de la facture globale), de même que la facture mairie/école (37% de la facture globale).

. Fuel : 7 551.77€ : la consommation est de 4 945 litres sur 2025 (25% supérieure à 2024) pour les 2 premières factures. Un plein supplémentaire a été fait le 30 décembre (1 870 litres à 1€059). Le prix du litre était de 1€14 en début d'année.

. Carburant (1 414.72€) : coût des carburants utilisés par notre agent technique.

. Petites fournitures et outillage : 2 549.84€. Ce poste intègre en majorité les dépenses liées à l'achat de plantations, ainsi qu'aux produits ménagers par exemple.

. Vêtements de travail : 241.80€

. Fournitures administratives : 1 077.78€ (dont 564.62€ consacrés aux photocopies et refacturés pour partie au SIVOM -école).

. Téléalarmes : 629.00€ - 6 foyers équipés. Les tarifs seront en très nette augmentation sur 2026.

. Crédit-bail copieur et backup : 2 815.72 (contrat signé en 2022 pour 6 ans)

. Entretien des bâtiments : 13 583.02€. Ces travaux concernent la réfection de l'entourage de la cheminée au 3bis (1 400.30€), le remplacement des chauffe-eaux des logements des 5 et 5bis pour 2 821.52€, la réparation de la toiture de l'église après la tornade (2 700€). Les travaux réalisés dans l'école (6 661.20€) ont été réglés par la commune mais seront remboursés par le SIVOM.

. Entretien de la voirie, de bois et espaces verts : 18 039.69€. Ce poste comprend la tonte des espaces verts contigus à la voirie, la taille de haies et le fauchage des bas-côtés de voirie.

. Entretien du matériel : 4 025.64€ (dont 3 275.41€ d'entretien du matériel utilisé par l'agent technique et 790.69€ d'entretien des hydrants).

. Assurances : 2 998.34€ Après une augmentation de 10% en 2023, de 15% sur 2024, une nouvelle hausse des tarifs de l'ordre de 12% a été constatée sur 2025.

. Frais de réception : 3 820.73€ Ce poste comprend, entre autres, les frais inhérents aux vœux du Maire (1 101.01€), aux cadeaux de Noël des enfants, au petit journal (991.20€ pour 2 parutions), ...

. Location de nacelle pour les illuminations de Noël : 499.96€ (pas de facturation d'entreprise extérieure pour la pose/dépose)

. Frais postaux : 305.44€ et téléphoniques : 2 364.86€ dont 1 009.60€ pour l'école

. Frais de banque : 300€ pour le nouvel emprunt

. Adhésion et cotisations diverses : 3 117.04€ - 2 486.59€ sont facturés par les sociétés chargées de la gestion des logiciels métiers nécessaires à la gestion de la commune (ADICO et BERGER LEVRAULT)

. Ménage dans les locaux : 3 126.01€ - il a fallu nettoyer l'église à 3 reprises à la suite de l'intrusion de chouettes -porte non fermée-

. Frais de rédaction de baux de location : 300€ (arrivée d'un nouveau locataire)

. Frais d'actes d'urbanisme facturés par la communauté de communes du Vexin-Thelle : 160€

. Taxe foncière et impôts sur logements vacants : 2 575€

**. Poste 012 = Les charges de personnel et frais assimilés : 79 248.06€**



## . Poste 014 = Les atténuations de produits : 4 188€

- . Contribution au Redressement des finances publiques : 1941€
- . Dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants : 270€
- . Prélèvement DILICO : 1 977€

### *Qu'est-ce que la contribution au redressement des finances publiques ?*

La contribution au redressement des finances publiques concerne les collectivités territoriales et leur part dans la dépense totale et le déficit public. Cette contribution est calculée en fonction des recettes réelles de fonctionnement des collectivités et est destinée à aider à réduire les déficits de l'État et de la sécurité sociale. Les mesures spécifiques pour 2025 incluent une hausse des cotisations au régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, un gel de la TVA versée aux collectivités, des baisses de crédits budgétaires de l'État, une réduction de certains prélèvements sur les recettes de l'État, et un prélèvement sur les recettes fiscales des collectivités, le « Dilico ». Ces mesures visent à inciter les collectivités à modérer leurs dépenses et à stabiliser ou améliorer leur solde financier.

### *Qu'est-ce que DILICO ?*

L'article 186 de la loi de finances pour 2025 crée le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales, le « DILICO ».

Ce dispositif prévoit de prélever un certain nombre de collectivités sur leurs douzièmes de fiscalité jusqu'à atteindre une contribution totale d'un milliard d'euros, là où le fonds de réserve devait ponctionner 450 collectivités pour un prélèvement total de 3 milliards d'euros.

Le DILICO offre une philosophie différente puisqu'aucune collectivité territoriale ne pourra être exonérée du fait de sa taille.

Le prélèvement d'un milliard d'euros sera réparti de la manière suivante en 2025 :

- 250 millions d'euros sur les communes
- 250 millions d'euros sur les EPCI
- 220 millions d'euros sur les départements
- 280 millions d'euros sur les régions

Pour cibler les collectivités contributrices, en particulier celles du bloc communal, un indice synthétique de ressources a été créé, composé à 75% du potentiel financier par habitant et à 25% du revenu par habitant. Seront prélevées les collectivités disposant d'un indice supérieur de 10% à la moyenne.



**. Les autres charges de gestion courante : 41 601.66€**

. Les dépenses liées aux élus : 23 434.62€

. Le fonctionnement des écoles : 13 614.12€ - dont 2 132€ ont été versés pour la scolarisation des enfants de REILLY qui vont à l'école de CHAUMONT-en-VEXIN

. Les subventions aux associations : 4 400€

SPA SPA	250.00 €	250.00 €
ASCR REILLY	3 000.00 €	3 000.00 €
ASRGYMREVEILLON	300.00 €	300.00 €
CLUB AINES DU REVEILL	200.00 €	200.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	350.00 €	350.00 €
APE REVEILLON	300.00 €	300.00 €

. Les frais SACEM : 152.01€

**. Les charges financières : 6 498.29€** il s'agit du paiement des intérêts des emprunts - le remboursement du capital figure en investissement-

**Fonctionnement - dépenses d'ordre (mandats) : 8 345.34€**

Il s'agit de l'amortissement sur les travaux d'éclairage public (amortissement sur 10 ans)



## Fonctionnement : recettes réelles (titres) : 256 310.70€

### . Poste 70 = Les produits et services : 1 711.66€

- . Vente de concessions dans le cimetière : 501€
- . Droits de stationnement et location voie publique : 758€
- . Refacturation aux locataires de la taxe sur les ordures ménagères : 452.66€

### . Poste 73 = Impôts et taxes : 110 345.91€

- . Reversement par la CCVT des taxes perçues sur les entreprises (ancienne CFE) : 64 517€
- . FNGIR : 23 985€ (Le Fond National Individuel de Garantie des Ressources est un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle pour chaque collectivité territoriale)
- . DMTO : 21 843.91€ Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sont un impôt partagé entre les départements, les communes et l'État lors des transactions immobilières

### . Poste 731 = Impôts directs : 67 819.00€

### . Poste 74 = Les dotations et participations : 49 234.31€

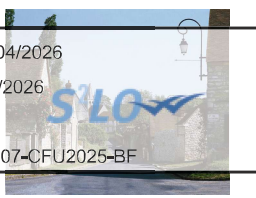
- . Dotation aux élus locaux : 6 352€
- . FC TVA : 3 178.31€ (remboursement partiel de la TVA réglée sur des dépenses de fonctionnement concernant la voirie et les immeubles hors locations)
- . Compensation au titre de l'exonération au titre de la taxe foncière : 39 704€

### . Poste 75 = Autres produits de gestion courante : 27 198.11€

- . Loyers : 27 137.72€
- . Autres produits : 62.10€

### . Poste 76 = Produits financiers : 1.71€ (actions banque)

A noter : le report à nouveau de 2024 est de 276 679.52€



## III. SECTION D'INVESTISSEMENT

**Investissement - Dépenses réelles (mandats) : 159 893.58€**

. Les opérations d'équipement : 139 880.43€

. Travaux ferme à Blot : 123 888.13€

. Achat de terrains nus : 2 581.34€ (régularisation achat terrains « LE MARAIS »)

. Création columbarium : 12 557.76€

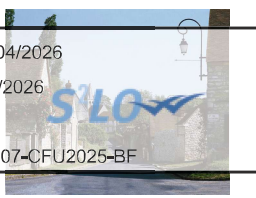
. Installation grille portail mairie : 520.80€

. Achat d'un isoloir : 332.40€

. Poste 16 = les emprunts : 19 365.15€ il s'agit du paiement du capital des emprunts – le remboursement des intérêts figure en fonctionnement-

. Dépôts et cautionnements : 650€ (remb. caution locataire sortant)

A noter : le report à nouveau de 2024 est de – 93 934.52€



**Investissement : recettes réelles (titres) : 408 971.77€**

. Poste 16 = Dettes assimilées : 300 650€ (versement emprunt pour 300 000€ - cautions appartements des 5bis pour 650€)

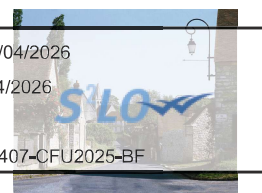
. Poste 10 = Dotations, fonds divers, réserves : 108 321.77€

. FC TVA : 14 387.25€ (remboursement d'une partie de la TVA réglée sur les amortissements hors locations)

. Affectation du résultat : 93 934.52€ L'affectation du résultat consiste à déterminer la destination des bénéfices ou la gestion des pertes constatées à la clôture d'un exercice comptable.

**Investissement : recettes d'ordre (titres) : 8 345.34€**

Il s'agit de l'amortissement sur les travaux d'éclairage public (amortissement sur 10 ans)



## IV. DÉPENSES

COMMUNE DE REILLY - COMMUNE DE REILLY - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	127 923,00	83 321,88	0,00	83 321,88	65,13	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	79 500,00	79 248,06	0,00	79 248,06	99,68	0,00
014	Atténuations de produits	4 977,00	4 188,00	0,00	4 188,00	84,15	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	51 400,00	41 601,66	0,00	41 601,66	80,94	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>263 800,00</b>	<b>208 359,60</b>	<b>0,00</b>	<b>208 359,60</b>	<b>78,98</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	11 450,00	6 498,29	0,00	6 498,29	56,75	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>275 250,00</b>	<b>214 857,89</b>	<b>0,00</b>	<b>214 857,89</b>	<b>78,06</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	229 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	8 345,34	8 345,34	0,00	8 345,34	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>237 345,34</b>	<b>8 345,34</b>	<b>0,00</b>	<b>8 345,34</b>	<b>3,52</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>512 595,34</b>	<b>223 203,23</b>	<b>0,00</b>	<b>223 203,23</b>	<b>43,54</b>	<b>0,00</b>
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>512 595,34</b>	<b>223 203,23</b>	<b>0,00</b>	<b>223 203,23</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>586 239,90</b>	<b>139 880,43</b>	<b>23,86</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 630,00	20 013,15	72,43	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 630,00</b>	<b>20 013,15</b>	<b>72,43</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>613 869,90</b>	<b>159 893,58</b>	<b>26,05</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>613 869,90</b>	<b>159 893,58</b>	<b>26,05</b>	<b>0,00</b>
001 Solde d'exécution négatif reporté		93 934,52			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>707 804,42</b>	<b>159 893,58</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

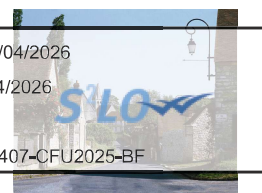
(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.



## V. RECETTES

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 050,00	1 711,66	0,00	1 711,66	163,02	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	106 485,00	110 345,91	0,00	110 345,91	103,63	0,00
731	Fiscalité locale	65 360,82	67 819,00	0,00	67 819,00	103,76	0,00
74	Dotations et participations	36 500,00	49 234,31	0,00	49 234,31	134,89	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 520,00	27 198,11	0,00	27 198,11	102,56	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 308,99</b>	<b>0,00</b>	<b>256 308,99</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	1,71	0,00	1,71	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>235 915,82</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>	<b>108,64</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>276 679,52</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>512 595,34</b>	<b>256 310,70</b>	<b>0,00</b>	<b>256 310,70</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	66 675,80	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	301 430,00	300 650,00	99,74	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	102 353,28	108 321,77	105,83	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00				
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>470 459,08</b>	<b>408 971,77</b>	<b>86,93</b>		<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	229 000,00				
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	8 345,34	8 345,34	100,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>237 345,34</b>	<b>8 345,34</b>	<b>3,52</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>707 804,42</b>	<b>417 317,11</b>	<b>58,96</b>		<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>				
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>707 804,42</b>	<b>417 317,11</b>			<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

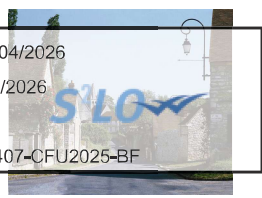
(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324



## VI. FISCALITÉ COMMUNALE

Variation du produit

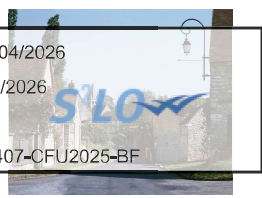
	Bases notifiées (Si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2024 (%)	Taux appliqués par décision de l'Assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2024 (%)	Produit voté par l'Assemblée délibérante	Variation du produit / 2024 (%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	271540.00	0 %	37.14 %	0 %	100 879.00 €	0 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42 365.00 €	0 %	35.09 %	0 %	14 866.00 €	0 %
Cotisation foncière des entreprises	0.00 €	0 %	0 %	0 %	0.00 €	0 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	46 676.00 €	0 %	12.64 %		5 900.00 €	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>360 581.00 €</b>	<b>0 %</b>			<b>121 645.00 €</b>	<b>0 %</b>

Pour mémoire, quelques éléments relatifs aux taux pratiqués au niveau départemental, au niveau national ainsi que les taux plafonds à ne pas dépasser. Les taux appliqués par Reilly sont ceux indiqués dans la dernière colonne à droite.

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 aux niveaux		Taux plafonds de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025	Taux REILLY pour mémoire
	National	Départemental			
Foncier bâti	39.74	49.88	124.70	117.77	37.14
Foncier non bâti	51.08	55.20	138.00	122.94	35.09
Taxe habitation	23.88	22.76	59.70	53.12	12.64

Les élus ont toujours fait en sorte de ne pas voter d'augmentation de taux au niveau communal.

En revanche, l'état procède à une revalorisation annuelle des bases.

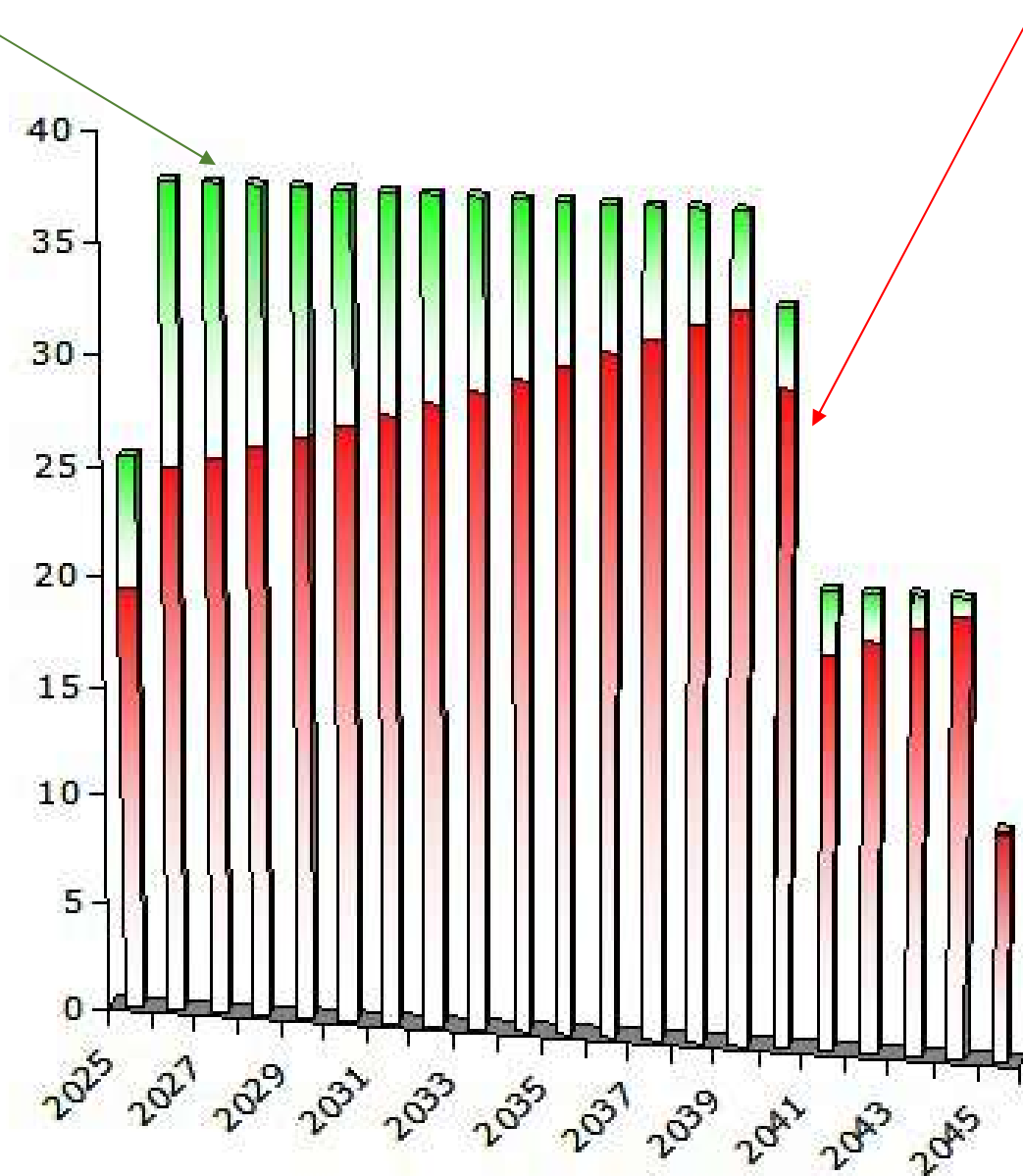


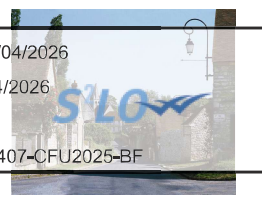
## VII. EMPRUNTS

<u>Destination emprunts</u>	<u>Montants et années des emprunts</u>	<u>Capital restant dû au 31 décembre 2025</u>	<u>Montants remboursés annuellement</u>	<u>Date fin emprunts</u>
<i>Achat ferme à Blot</i>	300 000€ - 2020 - Taux 1.03%	227 123.08€	16 617.24€	07.2040
<i>Travaux ferme à Blot</i>	300 000€ - 2025- Taux 3.60%	297 423.24€	21 107.04€	05.2045

Intérêts en vert

Amortissements en rouge

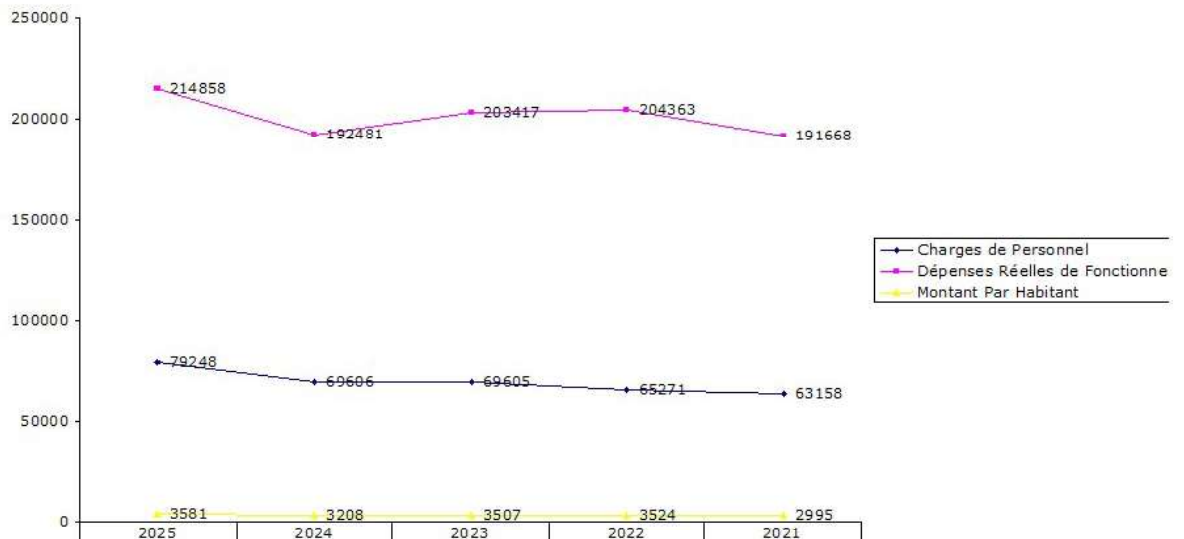




## VIII. PERSONNEL

<i>Administratif</i>	I (contractuelle – CDI)	20h/semaine
<i>Technique</i>	I (fonctionnaire)	Temps plein

### Évolution des charges de personnel par rapport aux charges totales

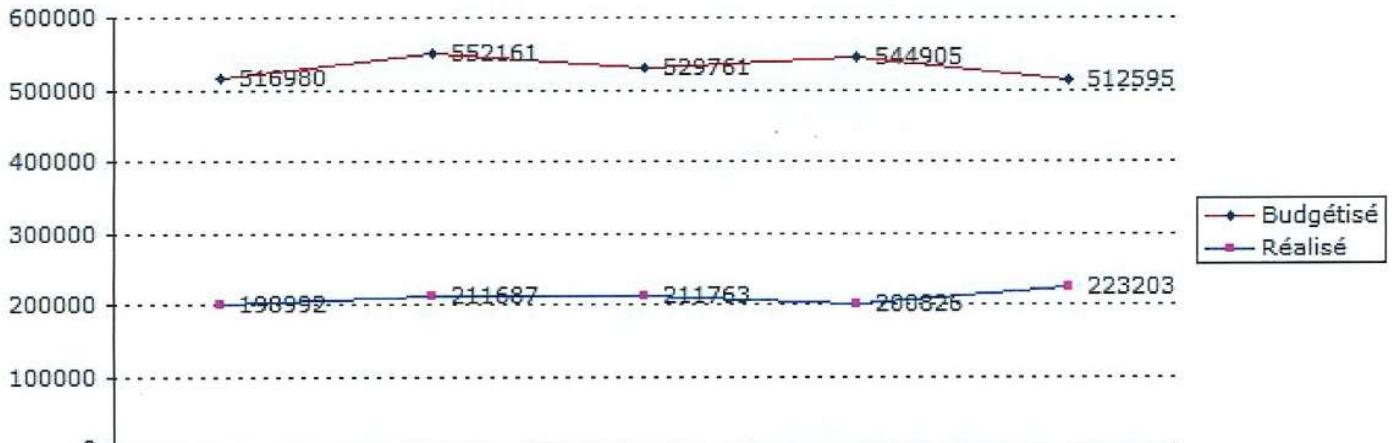


	2025	2024	2023	2022	2021
Charges de Personnel	79248.06	69605.82	69605.04	65271.37	63158.03
Dépenses Réelles de Fonctionnement	214857.89	192480.63	203417.42	204362.99	191668.45
Montant Par Habitant	3580.96	3208.01	3507.2	3523.5	2994.82



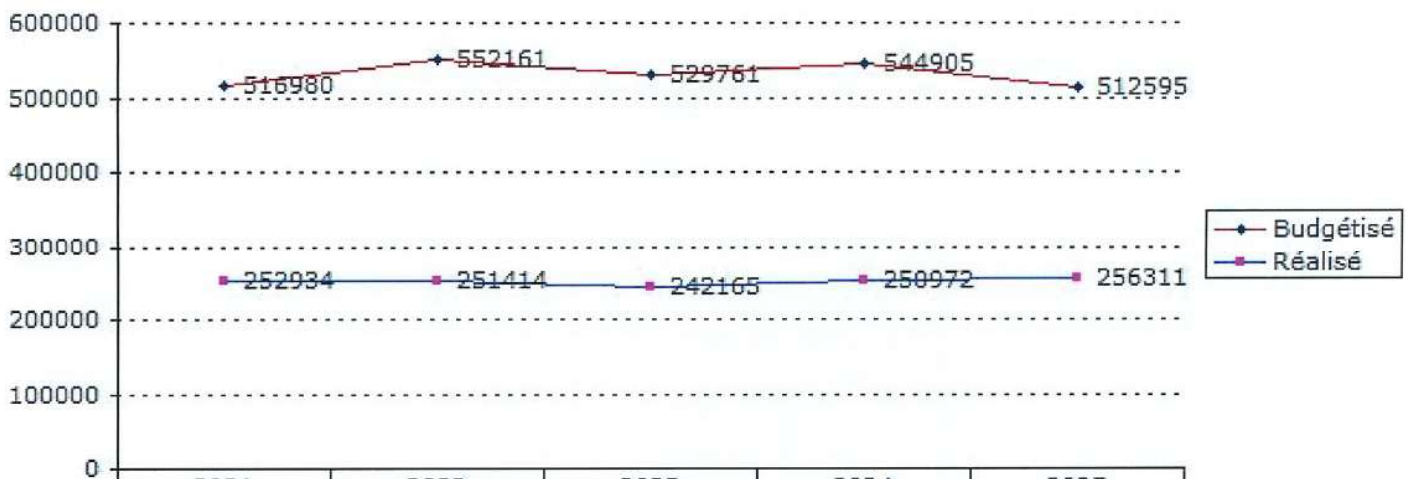
## IX. VUE D'ENSEMBLE PRÉVU/RÉALISÉ

### Dépense de fonctionnement



	2021	2022	2023	2024	2025
◆ Budgétisé	516979.73	552161.32	529761.04	544904.96	512595.34
■ Réalisé	198992.4	211686.94	211762.76	200825.97	223203.23

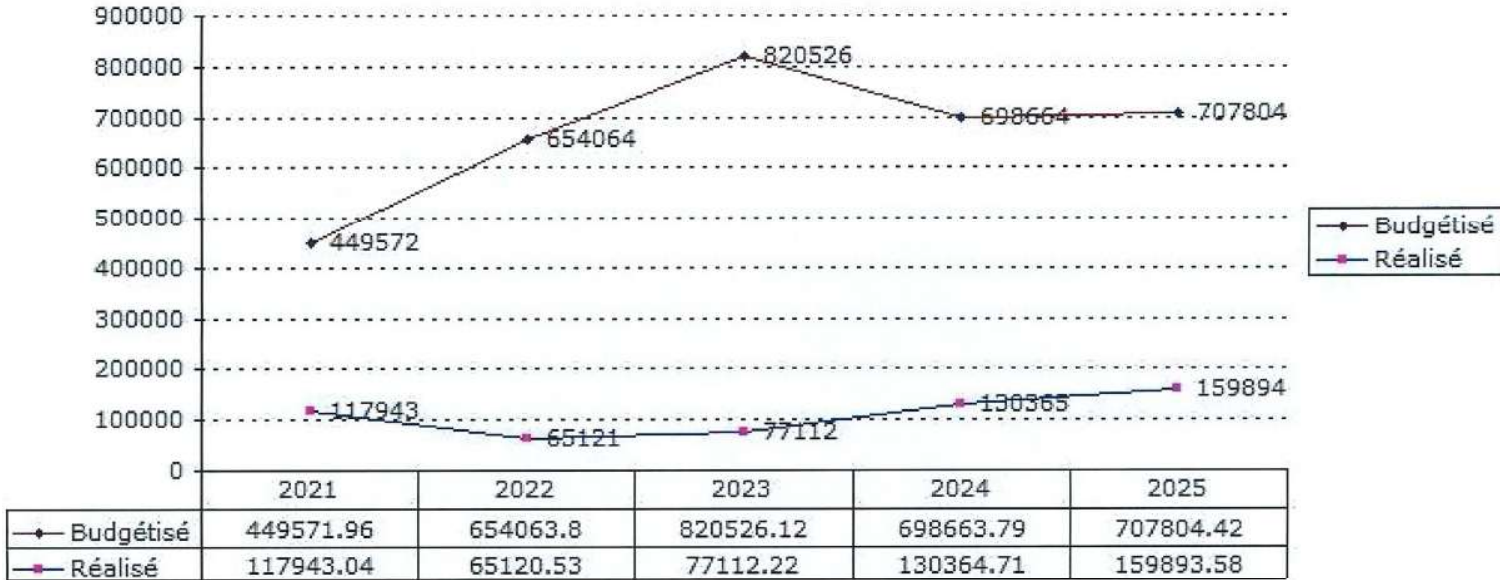
### Recette de fonctionnement



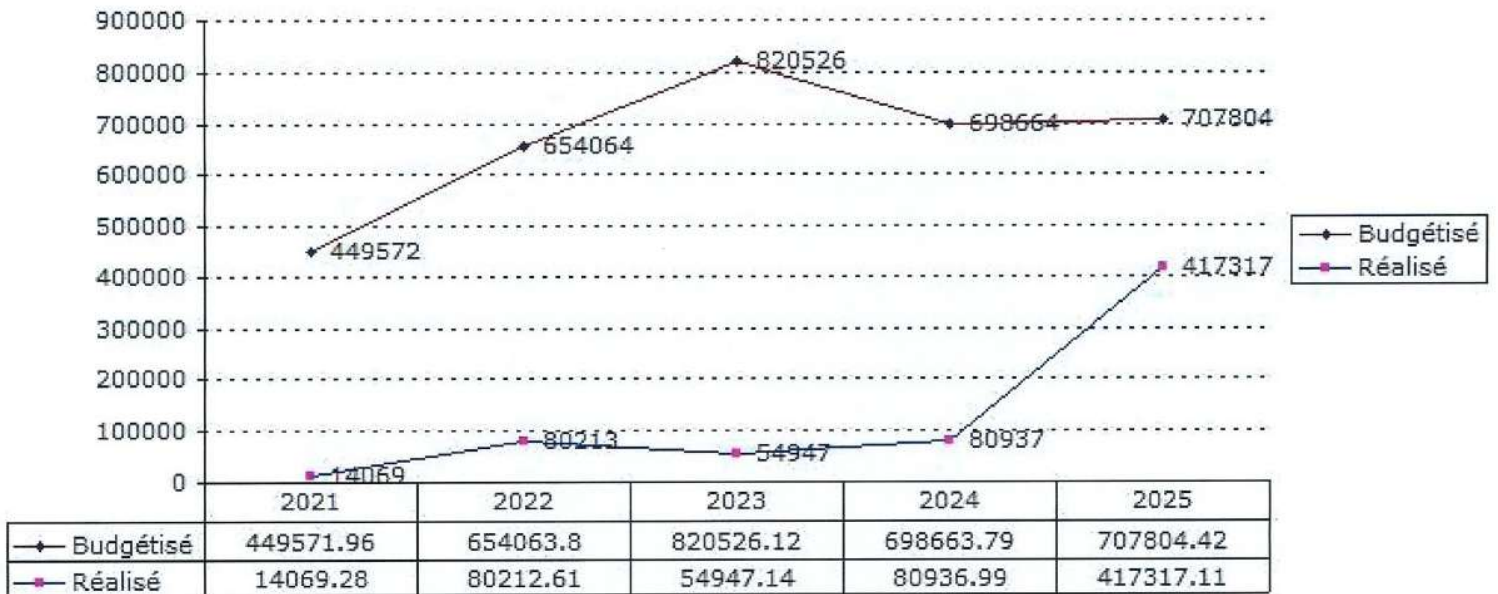
	2021	2022	2023	2024	2025
◆ Budgétisé	516979.73	552161.32	529761.04	544904.96	512595.34
■ Réalisé	252933.79	251414.38	242165.48	250972.05	256310.7

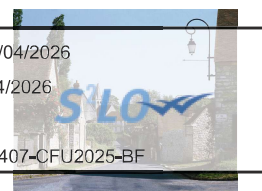


## Dépense d'investissement



## Recette d'investissement

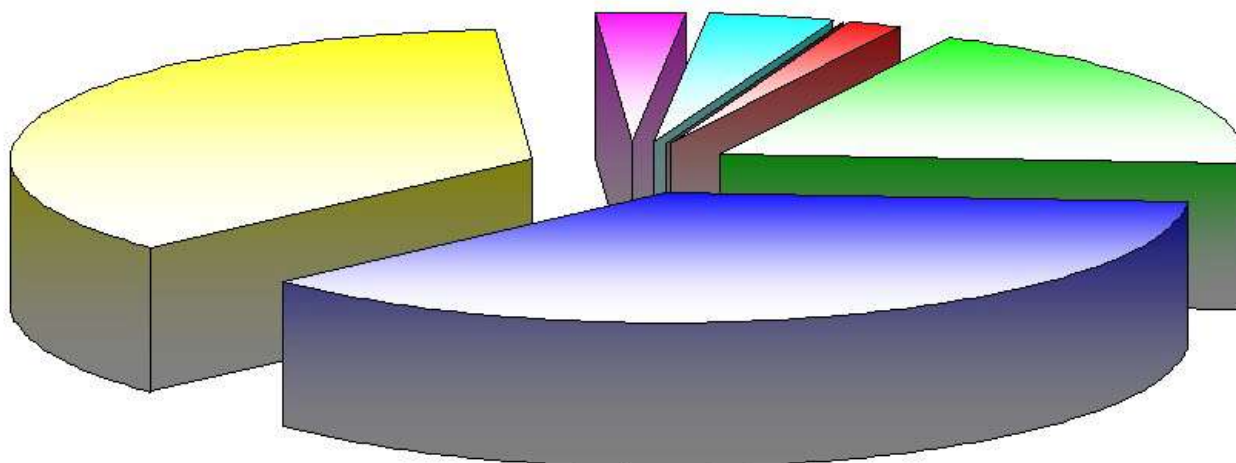




## X. RÉPARTITIONS ET RATIOS

### Dépenses de fonctionnement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	011 – charges à caractère général (hors comptes 627 - frais banque- et 6288 -autres services extérieurs-)	82 571.88€	37.20%
<i>En jaune</i>	012 – charges de personnel et frais assimilés	79 248.06€	35.69%
<i>En rose</i>	66 – charges financières	6 498.29€	2.92%
<i>En turquoise</i>	042 – opérations d'ordre	8 345.34€	3.76%
<i>En rouge</i>	014 – atténuation de produits (hors compte 739112 - dégrèvement TLV-)	3 918.00€	1.76%
<i>En vert</i>	65 – autres charges de gestion courante (hors comptes 65818 -SACEM- et 65888 -PAS-)	41 448.74e	18.67%
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>222 030.31€</b>	<b>100.00%</b>



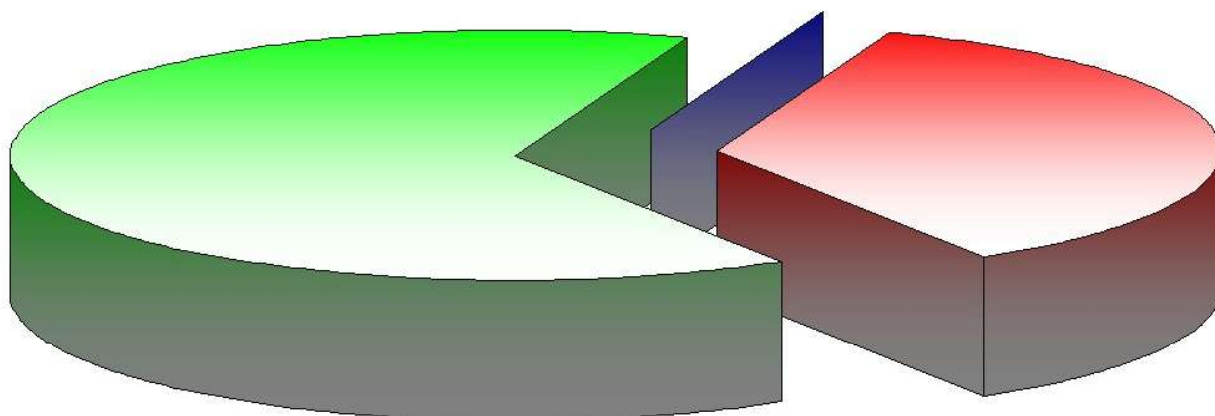
### Ratios dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
-012 - charges de personnel et frais assimilés	79 248.06€	36.88%	689.11€
66 – charges financières	6 498.29€	3.02%	56.51€
contributions redressement finances publiques 65568 – autres contributions (SIVOM) 65748 - Subventions	22 202.12€	10.33%	193.06€
II – Charges à caractère général 65311 à 65315 - élus	106 909.42€	49.77%	929.65€
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>214 857.89€</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 868.33€</b>



## Dépenses d'investissement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En rouge</i>	16 – emprunt et dettes assimilées -emprunts et cautions-	20 013.15€	35.44%
<i>En vert</i>	21 – immobilisations corporelles (hors honoraires et bâtiments privés-	36 450.54€	64.56%
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>56 463.69€</b>	<b>100.00%</b>



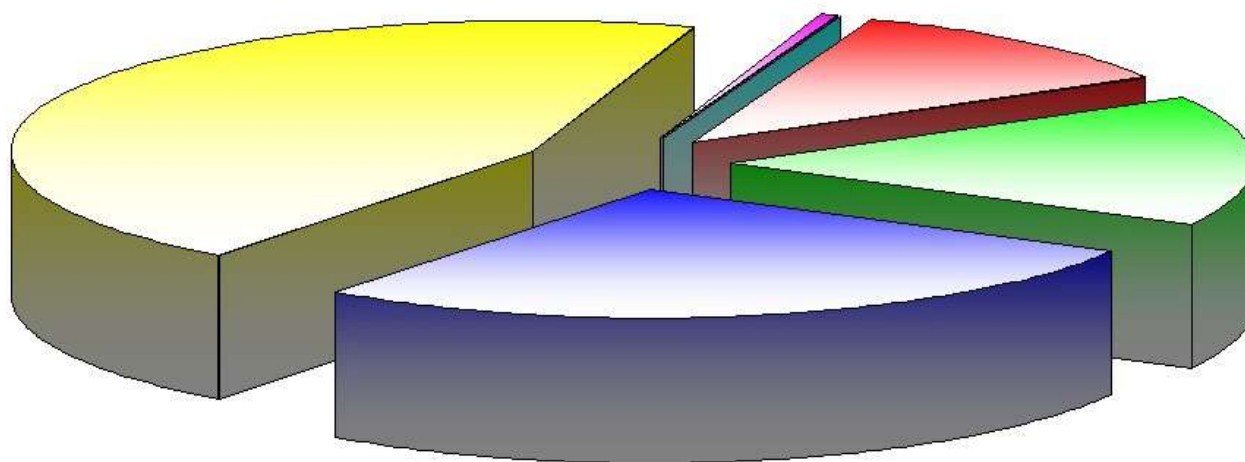
## Ratios dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>16 - Emprunt et dettes assimilés</i>	20 013.15€	12.52%	174.03€
<i>21 - équipement brut</i>	133 551.55€	83.52%	1 161.32€
<i>Autres dépenses</i>	6 328.88€	3.96%	55.03€
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>159 893.58€</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 390.38€</b>



## Recettes de fonctionnement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	731 – fiscalité locale (hors 73118)	67 815.00€	27.49%
<i>En jaune</i>	73 – impôts et taxes (hors 731)	110 345.91€	44.73%
<i>En turquoise</i>	70 – produits, services ...	1 711.66€	0.70%
<i>En rouge</i>	75 – autres produits de gestion courante (hors 75888)	27 137.72€	11.00%
<i>En vert</i>	74 – Dotations et participations (hors 742 -dot élus locaux- et 744 -FC TVA)	39 704.00€	16.08%
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>246 714.29€</b>	<b>100.00%</b>



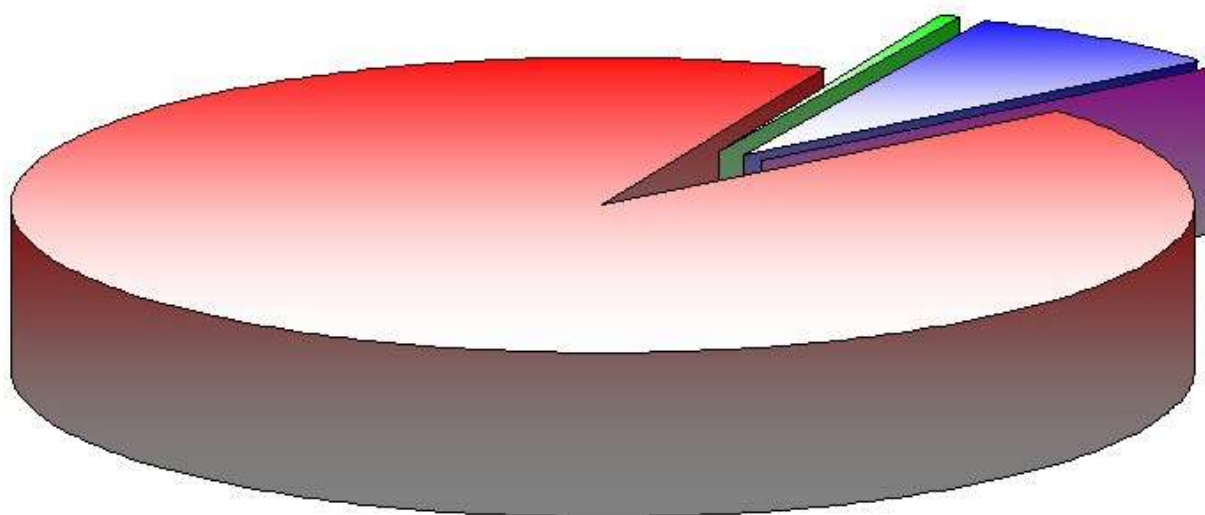
## Ratios recettes réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>70 – produits services, domaines, ventes diverses</i>	1 711.66€	0.67%	14.88€
<i>74 – dotations et participations</i>	49 234.31€	19.21%	428.12€
<i>73 – recettes fiscales</i>	110 345.91€	43.05%	959.53€
<i>731 / 74 / 76 – autres recettes</i>	95 018.82€	37.07%	826.25€
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>256 310.70€</b>	<b>100.00%</b>	<b>2 228.78€</b>



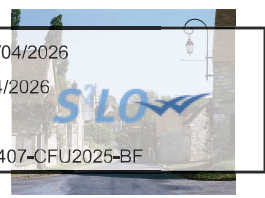
## Recettes d'investissement – répartitions

	Postes	Montants	Pourcentages
<i>En bleu</i>	040 – op d'ordres (amortissement s/travaux SE60)	8 345.34€	7.12%
<i>En rouge</i>	10 – dotations, fonds divers et réserves	108 231.77€	92.32%
<i>En vert</i>	16 – cautions loyers (hors versement emprunt)	650.00€	0.56%
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>117 227.11€</b>	<b>100.00%</b>



## Ratios recettes réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)

Postes	Montants	Pourcentages	Ratios par habitant -115hab-
<i>13 – subventions</i>	0.00€	0.00%	0.00€
<i>16 – emprunts réalisés</i>	300 650.00€	73.51%	2 614.35€
<i>10 – dotations, fonds divers et réserves</i>	108 321.77€	26.49%	941.93€
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES ET MIXTES</b>	<b>408 971.77€</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 556.28€</b>



## XI. CLÔTURE ET RÉSULTAT

### Clôture 2025 :

Le résultat de clôture (solde au trésor) est de 473 276.00€ au 31.12.2025

RÉSULTAT CUMULÉ	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'année 2025
INVESTISSEMENT	-93 934.52€		257 423.53€	163 489.01€
FONCTIONNEMENT	370 614.04€	-93 934.52€	33 107.47€	309 786.99€
<b>TOTAUX</b>	<b>276 679.52€</b>	<b>-93 934.52€</b>	<b>290 531.00€</b>	<b>473 276.00€</b>

### Affectation du résultat :

Excédent de fonctionnement = 309 786.99€

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	33 107.47 €
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	276 679.52 €
<b>C. Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	309 786.99 €
<b>D. Solde d'exécution d'investissement</b>	163 489.01 €
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	= D+E 0.00 €
<b>AFFECTATION = C</b>	= G+H 309 786.99 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	309 786.99 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt ; subvention ; ou autofinancement :

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte financier unique.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation